



Paris, le 17 mars 2008 - N°63/D130  
Modifié le 21 mai 2008

## Formation DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE

### Avant-projet de programmes statistiques 2009

	Page
<b>INSEE</b>	
- Direction des statistiques démographiques et sociales	
- Département de la démographie .....	2
- Mission Répertoires et mouvement de la population .....	3
- Mission Base permanente d'équipements .....	4
- Cellule statistiques et études sur l'immigration .....	5
- Division enquêtes et études démographiques .....	6
- Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages	
- Division prix à la consommation .....	8
- Division conditions de vie des ménages .....	10
- Unité Recensements de la population .....	13
- Cellule infrastructures géographiques .....	15
<b>INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES - INED</b> .....	16
<b>MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION</b>	
- Département des études, de la prospective et des statistiques .....	24
<b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES</b>	
- Direction centrale de la police judiciaire .....	27
<b>MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</b>	
- Direction du personnel et de l'administration -	
- Mission des études, de l'observation et des statistiques .....	30
<b>MINISTÈRE DE LA JUSTICE</b>	
- Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation .....	34
<b>INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE SÉCURITÉ</b>	
- Observatoire national de la délinquance - OND .....	40
<b>MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE L'INTEGRATION, DE L'IDENTITE NATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE</b>	
- Département des statistiques, des études et de la documentation .....	45

## **INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**

### **Département de la démographie**

La refonte de la base de répertoires de personnes (RNIPP et fichier électoral) doit s'achever au premier semestre 2010 mais avec le déploiement du nouveau poste de travail de l'ensemble des équipes fin 2009. Cette refonte n'a pas pour principal objectif un objectif statistique ; il s'agit d'améliorer la gestion de ces deux répertoires. Cette opération a cependant des implications statistiques : elle permettra de mettre en œuvre un nouveau mode de production des statistiques d'état civil, ainsi que la refonte de la gestion de l'échantillon démographique permanent.

A compter de 2009, la statistique d'état civil fournira les données sur les naissances, sur les décès et sur les mariages. Les reconnaissances ne seront plus vues pour elles-mêmes, mais les fichiers de naissance seront enrichis d'informations sur les reconnaissances, y compris celles postérieures à la naissance. Les outils de contrôle d'exhaustivité des mariages seront améliorés par la prise en compte des nouveaux bulletins de mention en marge pour mariage.

C'est aussi en 2009 que le nouvel échantillon démographique permanent sera disponible sur 16 jours : la collecte de recensement de 2008 sera intégrée en prenant les 16 jours, les bulletins d'état civil seront intégrés depuis 2004 avec 16 jours. L'information électorale sera également incluse dans l'EDP.

En 2009, aura lieu la collecte sur le terrain de l'enquête Handicap-santé en institution, qui complètera l'enquête menée en 2008 auprès des ménages. Réalisée conjointement avec la DREES, elle sera menée auprès d'un échantillon d'environ 15000 personnes.

En 2009, le département de la démographie continuera d'être largement associé aux travaux d'exploitation du nouveau recensement, en particulier pour réaliser l'estimation de la population et produire la pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Les méthodes d'estimations de la population, en particulier du solde, devront être pérennisées.

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Département de la démographie**  
Mission répertoires et mouvement de la population

## **1. Exposé de synthèse**

La refonte de la base de répertoires des personnes, qui rassemble le RNIPP et le fichier électoral, a pour objectifs principaux la mise à niveau des modalités de gestion et des variables de la base et l'amélioration des services rendus aux administrations utilisatrices et aux partenaires (communes, organismes de la sphère sociale). Elle doit s'accompagner de la poursuite de la dématérialisation des échanges avec les fournisseurs (les communes en particulier) et les partenaires (organismes sociaux). Deux projets connexes sont en cours : refonte de la production des statistiques d'état civil et refonte de l'échantillon démographique permanent.

L'année 2009 sera l'année de déploiement de la nouvelle application BRPP, des nouvelles chaînes de production état civil, des chaînes d'alimentation de l'EDP et de production des bases EDP. Elle sera également la 1<sup>ère</sup> année pleine pour les nouveaux bulletins d'état civil, modifiés suite à la loi sur la filiation de 2005.

## **2. Travaux nouveaux pour 2009**

Mise en place de la nouvelle application puis des nouveaux services aux utilisateurs.

Le projet de refonte de la chaîne d'exploitation des bulletins d'état civil devrait être opérationnel en 2009.

## **3. Opérations répétitives**

- Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil
- Réalisation de l'enquête d'exhaustivité de l'état civil
- Gestion du fichier électoral et du RNIPP
- Enrichissement de l'EDP à partir des bulletins des enquêtes annuelles de recensement et de l'état civil.

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Département de la démographie**  
Mission Base permanente d'équipements

### **1. Exposé de synthèse**

L'INSEE et le SCEES ont à plusieurs reprises réalisés ensemble un inventaire des équipements des communes, la dernière fois en 1998. D'autre part, l'INSEE a réalisé une enquête équipements urbains en 1994. Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'INSEE a mis en place une base permanente d'équipements, qui fournit les équipements figurant dans différentes sources administratives (Sirène, Finess – équipements sanitaires et sociaux, adeli – professions libérales de la santé, etc.), avec une localisation fine des équipements dans les communes de plus de 10000 habitants et dans les communes dont l'Insee dispose d'une cartographie numérisée. Pour chaque équipement, sont collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. Cette base associe plusieurs SSM (DEPP du ministère de l'éducation et DREES en particulier).

### **2. Travaux nouveaux pour 2009**

L'année 2009 pourra être consacrée à la recherche et à la prise en compte de nouvelles sources.

### **3. Opérations répétitives**

Avant d'introduire un équipement dans la base permanente, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information. D'autre part, la base fera l'objet de mises à jour annuelles.

### **5. Aspects particuliers du programme 2009**

La base BPE sert des besoins essentiellement locaux et régionaux.

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Département de la démographie**  
Cellule statistiques et études sur l'immigration

### **1. Exposé de synthèse**

La cellule Etudes sur l'immigration a été mise en place au début des années quatre-vingt dix, après la création du haut Conseil à l'intégration. Elle réalise des travaux d'étude sur les populations immigrées et sur les migrations entre la France et l'étranger. Outre les exploitations secondaires de sources statistiques diverses, elle collabore à la mise en place d'enquêtes sur ce thème.

En 2009, la cellule sera fortement mobilisée par la production des fichiers de l'enquête TeO, qui se sera déroulée en fin 2008. En fin d'année, elle publiera avec l'INED les premiers résultats de l'enquête.

La cellule s'associera au projet d'enquête MFV (Migrations familles vieillissement), prévue en 2009-2010 sous maîtrise d'ouvrage INED.

### **2. Travaux nouveaux pour 2009**

Sans objet

### **3. Opérations répétitives**

Nombreuses participations à des groupes de travail, en particulier au groupe statistique de l'Observatoire des statistiques de l'immigration et de l'intégration, réponses aux demandes institutionnelles (ONU, Eurostat). En particulier, à compter de 2009, la cellule contribuera à la fourniture annuelle des données demandées par Eurostat dans le cadre du nouveau règlement communautaire.

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Département de la démographie**  
 Division enquêtes et études démographiques

## 1. Exposé de synthèse

La division enquêtes et études démographiques assure la comptabilité démographique, en particulier le bilan démographique de l'année écoulée et les estimations départementales et régionales de population. Avec le nouveau recensement, les données définitives publiées au début de l'année n sont les données « au 1<sup>er</sup> janvier n-3 », synthèse des résultats des 5 enquêtes de recensement n-5 à n-1. L'élaboration des estimations de population vise à fournir des estimations anticipées : au 1<sup>er</sup> janvier n au niveau national (FM, DOM, FM+DOM, ensemble des COM), des estimations régionales au 1<sup>er</sup> janvier n-1 et des estimations départementales au 1<sup>er</sup> janvier n-1 ou n-2.

Elle réalise et exploite des enquêtes qui ont un lien avec la démographie.

La division pilote les développements, exploite et valorise l'échantillon démographique permanent (EDP), dont la production est assurée par le département de la Démographie.

Elle entretient et exploite les échantillons de mortalité construits pour réaliser des études longitudinales de mortalité.

Elle réalise les projections de population et participe aux travaux d'exploitation du recensement.

## 2. Travaux nouveaux pour 2009

En matière d'enquête, la division conduira, avec la DREES, l'enquête Handicap-santé en institution, qui complètera le volet « ménages » collecté en 2008. Une publication sera réalisée sur l'ensemble des deux volets fin 2009.

Elle participera à la préparation d'un test de l'enquête « à 7-8 semaines », prévue dans le projet ELFE (cohorte d'enfants). Cette enquête, initialement prévue pour 2009 avec une maîtrise d'ouvrage de l'INED (pour le compte du groupement d'intérêt scientifique « Elfe »), n'aura lieu qu'en 2010. Elle interrogera les parents des enfants de la cohorte sept à huit semaines après leur naissance pour appréhender leur environnement familial et le contexte de leur naissance.

Le projet de refonte de l'EDP devrait être opérationnel vers la fin 2009. Mais les nouvelles modalités de mise à disposition des données de l'EDP ne seront mises en œuvre qu'en 2010. Une réflexion sur l'intégration d'informations sociodémographiques issues d'autres sources administratives sera menée (parmi les sources envisagées, les déclarations annuelles de données sociales et les revenus fiscaux).

La division participera aux travaux préparatoires d'une nouvelle enquête famille à horizon 2011, qui serait la première enquête associée à une enquête annuelle de recensement. En 2009, des premiers tests seraient réalisés et le questionnaire serait finalisé.

## 3. Opérations répétitives

- Comptabilité démographique (estimation de la pyramide des âges France métropolitaine et France entière, estimation du solde migratoire national, calcul des indicateurs démographiques), estimations régionales et départementales.
- Suivi des échantillons de mortalité
- Études sur la natalité, la mortalité et la famille à partir d'enquêtes et de l'échantillon démographique permanent.

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

## 5. Aspects particuliers du programme 2009

### 5.1. Aspects "régionaux et locaux"

L'enquête Handicap-Santé comporte des extensions départementales. La situation démographique de l'année comporte de nombreuses données par région et département. En 2009, un Insee première pourra être consacré aux disparités de fécondité par région.

### 5.2. Aspects "environnement"

Sans objet

### 5.3. Aspects "européens"

Sans objet

## 6. Publications

La situation démographique sous sa forme actuelle d'*Insee résultats* a été éclatée en 4 publications internet : 3 portant sur les événements (naissances, mariages, décès), une de synthèse comportant les indicateurs. La division EED est en charge de cette dernière, dont le contenu sera aménagé. Le pôle RFD de la DR Pays de Loire prendra en charge les 3 premières.

Un numéro de Références consacré à l'espérance de vie et à la mortalité devrait être publié dans la 1ère moitié de 2009.

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages**  
 Division des prix à la consommation

## 1 - Exposé de synthèse

L'accent est mis sur l'amélioration de la méthodologie de **l'indice des prix à la consommation** et sur une diffusion plus diversifiée et mieux adaptée à la demande. En liaison avec les travaux menés au niveau européen, une attention particulière sera portée sur le traitement du logement dans l'indice des prix.

## 2 - Travaux nouveaux pour 2009

### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Aucune opération n'est envisagée.

### 2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2009

Aucune opération n'est envisagée.

### 2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2009

#### 2.3.1) *Mise en place d'un indice expérimental sur les dépenses des propriétaires occupants*

Dans le cadre européen, la France participe à la mise en place de projets pilotes sur le suivi des prix liés aux dépenses des propriétaires occupant leur logement. Les achats immobiliers sont actuellement exclus de l'indice car considérés comme de l'investissement. L'expérience lancée vise à élaborer un indice dans ce domaine avant d'étudier son éventuelle intégration dans l'IPC. La production de ce nouvel indice utilisera prioritairement les sources existantes. L'expérimentation sous l'égide d'Eurostat devrait se poursuivre et se compléter.

#### 2.3.2) *Atterrissage du projet de rénovation de l'indice DOM*

La rénovation de l'indice des prix dans les DOM qui fait suite au projet métropolitain doit aboutir début 2009 avec l'adoption des outils métropolitains de collecte et de traitement des données. Cela se traduit par le recours à la saisie portable pour les enquêteurs et l'utilisation du poste de gestion et des outils qualité pour les gestionnaires. L'ensemble permettra une intégration complète des DOM dans le processus de production.

#### 2.3.3) *Amélioration de la qualité de l'IPC*

- L'animation et la formation du réseau régional (collecte et production) seront poursuivies en liaison avec la Division "Coordination des activités d'enquête et des méthodes de collecte".

- La méthodologie de l'IPC sera améliorée sur divers points :

- \* développement des méthodes hédoniques pour le traitement des effets qualité lors des remplacements, en particulier dans les biens durables et l'habillement et, de manière plus générale, amélioration des méthodes de remplacement de produit en liaison avec l'échantillonnage.

- \* rénovations ou améliorations méthodologiques sur certains indices tarifaires (de manière générale sur les produits à évolution rapide et tarification complexe).

## 3 - Opérations répétitives

L'indice des prix à la consommation des ménages et l'indice des prix de la grande distribution continueront à être élaborés et diffusés mensuellement.

Pour progresser dans le traitement des services, l'enquête auprès des opérateurs de téléphonie mobile sera également poursuivie. Cette enquête annuelle, faite par voie postale auprès des



opérateurs, permet d'actualiser les données de structure utilisées pour le calcul de l'indice mensuel des prix de la téléphonie mobile. Par ailleurs, des contacts seront pris avec la Fédération bancaire française pour améliorer nos données sur les produits bancaires.

#### **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

Aucune évolution particulière n'est envisagée.

#### **5 - Aspects particuliers du programme 2009**

##### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

*Comparaisons spatiales de niveaux de prix.* Pour répondre à des besoins locaux portant sur les différences de prix en niveau, des études méthodologiques seront poursuivies. La méthodologie de l'enquête faite sur les prix alimentaires en Corse en 2006 sera exploitée en vue de développer des méthodes efficaces dans ce domaine. Des résultats sur la comparaison des prix dans les DOM et en métropole sont attendus fin 2008-début 2009.

##### **5.2. Aspects « environnement »**

Rien à signaler.

##### **5.3. Aspects « européens »**

Le processus d'harmonisation européenne des indices de prix se poursuivra en 2009.

La France continuera les travaux portant sur l'indice des dépenses des propriétaires occupants. Ce projet pluriannuel devrait se poursuivre et s'approfondir après une première production expérimentale en 2008. Seront notamment abordées l'intégration des frais de réparation et rénovation et l'exclusion du prix des terrains du prix des biens immobiliers.

Par ailleurs, dans le cadre d'un "plan d'action" élaboré par Eurostat, un ensemble de travaux à caractère méthodologique a été entrepris pour progresser sur les deux dossiers délicats de l'échantillonnage et de l'ajustement de qualité. Ces travaux entrepris sur la base du cas par cas ont déjà débouché sur des propositions d'amélioration des méthodes de calcul de l'IPCH mais se poursuivront.

#### **6 - Diffusion des travaux**

L'indice des prix continuera à être élaboré et diffusé mensuellement.

Cette diffusion passe par deux informations rapides (indice des prix à la consommation et indice des prix dans la grande distribution) et par internet où l'on trouve toute la gamme des indices produits : indices de référence détaillés, indices CVS, inflation sous-jacente, IPCH de la France et de ses partenaires.

Seront également mises à jour les données servant au simulateur d'indice des prix personnalisé (mise à jour mensuelle) et les études sur les indices des prix par catégories de ménages (mise à jour annuelle).

Par ailleurs, la BDM est actualisée le jour de la publication des indices.

#### **Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2007-2008**

- Une publication mensuelle « Informations Rapides » diffusant l'indice des prix à la consommation.
- Une publication mensuelle « Informations Rapides » diffusant l'indice des prix dans la grande distribution.
- « Prix à la consommation – moyennes annuelles 2006 et 2007 », Informations Rapides n°29, janvier 2008.
- Participation au chapitre « revenus des ménages », in « France, portrait social 2006/2007 » novembre 2007
- « Le budget automobile des ménages s'adapte aux prix des carburants », INSEE première n°1159, octobre 2006.

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages**  
 Division conditions de vie des ménages

## 1. Exposé de synthèse

En 2009 les activités de la division seront dominées par la collecte de six enquêtes :

- la troisième enquête "Cadre de vie et sécurité", dans le cadre du dispositif d'enquêtes annuelles de victimation, élaboré et mis en place en collaboration avec l'Observatoire National de la Délinquance.
- la troisième enquête du dispositif d'enquêtes légères annuelles sur les TIC, sera réalisée par téléphone avec un échantillon de contrôle en face à face.
- les premières vagues de l'enquête Emploi du temps, incluant un module "Décision dans le couple".
- la troisième vague de l'enquête "Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe" (SHARE). Cette enquête est réalisée pour le compte de l'IRDES.
- Une opération méthodologique dans le cadre de la préparation d'une enquête prévue en 2012 sur les personnes sans domicile.
- les enquêtes mensuelles du dispositif d'enquêtes de conjonctures (CAMME).

L'année 2009 sera aussi consacrée à la mise en place de la collecte de l'enquête Budget de famille prévue en 2010-2011.

## 2. Travaux nouveaux pour 2009

### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La troisième vague de l'enquête SHARE se déroulera d'avril à juin 2009. Elle prolongera les opérations réalisées en 2004-2005 et en 2006-2007.

### 2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2007

Sans objet

## 3. Opérations répétitives

### 3.1. Enquêtes

La collecte de l'enquête de victimation "Cadre de vie et sécurité" se déroulera en janvier et février 2009. Cette enquête reconduira les enquêtes de 2007 et 2008, en particulier le module variable consacré aux agressions sexuelles et aux violences intra-ménages.

La collecte de l'enquête "Technologies de l'information et de la communication", destinée à satisfaire les obligations découlant du règlement européen 2004/808 se déroulera en avril et mai 2009. Le questionnaire sera le questionnaire européen proposé par Eurostat. L'enquête sera réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 3 000 ménages répondants tirés dans l'annuaire et en face à face auprès d'un échantillon de 500 ménages répondants tirés dans la base de sondage de l'INSEE. L'enquête concernera aussi les DOM.

L'enquête de conjoncture auprès des ménages mensuelle (CAMME) sera réalisée chaque mois par la division et le pôle des enquêtes ménages de Lorraine, pour le compte du département des comptes trimestriels de l'INSEE et de la Commission européenne.

### 3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Sans objet

### 3.3. Autres travaux

Sans objet

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet

#### **5. Aspects particuliers du programme 2008**

##### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

Sans objet

##### **5.2. Aspects « environnement »**

Une plate forme associée à l'enquête de conjoncture d'avril sera réalisée pour le compte de l'Institut français de l'environnement. Elle est consacrée aux comportements et opinions des ménages en matière d'environnement.

##### **5.3. Aspects « européens »**

Le dispositif TIC sera mis en place pour répondre au règlement européen 2004/808 sur les statistiques de la société de l'information.

L'enquête SHARE s'inscrit dans un programme européen financé en partie par la Commission européenne.

#### **6. Diffusion des travaux**

Les données collectées par la division aliméte de façon régulière le site internet de l'INSEE, sous forme de tableaux ou de fichiers détails. Les enquêtes de la division sont aussi mises à disposition des chercheurs, par l'intermédiaire du centre Quêtelet.

La division diffuse en priorité ses travaux par les canaux existants à l'INSEE (Insee-Première, Insee-Résultats, contributions aux ouvrages de la collection Référence, mise en ligne de fichiers détail sur insee.fr). Ses membres publient par ailleurs dans les revues académiques ou d'autres organismes (SSM notamment).

## ANNEXE : Liste des publications

En 2007 :

- J. Accardo, "Du bon usage des échelles d'équivalence", *Informations sociales*, n°137
- J. Accardo, D. Demailly, "Les enseignements de l'enquête Standard de vie", in *Mesures, formes et facteurs de la pauvreté. Approches comparatives*, P. Festy éd., INED.
- J. Accardo, V. Bellamy, L. Léveillé, J. Ribera, "1979-2006 : les structures de consommation", in *France portrait social 2007, vue d'ensemble*.
- J. Accardo et al., "La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages", in *L'économie française 2007*.
- V. Bellamy, "L'impact des enfants sur le budget des ménages", *Informations sociales*, n° 137
- V. Bellamy, L. Léveillé, "Enquête Budget de famille 2006", *Insee résultats* n° 73 Soc
- V. Bellamy, L. Léveillé, "Quels lieux d'achat pour quels produits ?", *Insee Première*, n° 1165
- M. Gouyon, " L'éducation des filles et des garçons", avec S. Guérin, *Economie et Statistique*, n° 398-399.
- T. Le Jeannic, "On pardonne tout à son quartier...", *Insee Première*, n° 1133
- C. Planchat, "Protéger l'environnement", *Insee Première*, n° 1121
- T. de Saint Pol, "L'obésité en France", *Insee Première* n° 1123
- S. Ponthieux, " L'écart des salaires entre les femmes et les hommes peut-il encore baisser ?", avec D. Meurs, *Economie et Statistique*, n° 398-399.
- T. de Saint Pol, "La santé des plus pauvres", *Insee Première*, n° 1161
- T. de Saint Pol, F. Marical, "La complémentaire santé", *Insee Première*, n° 1142
- T. de Saint Pol, "Le dîner des français", *Economie et Statistique*, n° 400.
- T. de Saint Pol, O. Monso, " Geographic origin of individuals in French population censuses", *Courrier des statistiques* n°13 , English series.
- T. de Saint Pol, "Evolution de l'obésité en France de 1981 à 2003", *Obésité*, n° 2
- T. de Saint Pol, " Comment mesurer la corpulence et le poids "idéal" ?", *Notes & Documents - OSC*.

En 2008 :

- T. Le Jeannic, "Les violences faites aux femmes", *Insee Première*, n° 1180 (avec L. Tournyol du Clos).
- T. Le Jeannic, "Protéger son logement contre le vol et contre ses peurs", *Insee Première*, n° 1177 (avec L. Tournyol du Clos).
- M. Theulière, "Qui compte en francs, qui compte en euros", *Insee Première*, n° 1181.

## **INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales Unité Recensements de la population**

### **1 - Exposé de synthèse**

La rénovation du recensement de la population a connu en 2004 sa première année de mise en œuvre. Les enquêtes qui se sont déroulées depuis confirment l'entrée en régime de croisière des nouvelles modalités de recensement. Les protocoles de collecte et de traitement sont désormais rodés et de premières estimations ont été diffusées.

Par rapport aux prévisions du programme à moyen terme 2004-2008, le recensement de la population a avancé selon le rythme prévu :

La réalisation des cinq premières enquêtes annuelles de recensement permettra d'entrer, fin 2008, dans la production des populations légales annuelles et, à partir de mi-2009, de statistiques annuelles détaillées à tous les niveaux d'organisation du territoire.

2009 marque l'entrée du recensement dans le régime de croisière : sixième enquête pour les communes de plus de 10 000 habitants, seconde enquête (après celle de 2004) pour les communes du premier groupe de rotation. 2009 sera aussi l'année de la seconde publication des populations légales (marquant ainsi leur caractère désormais annuel) et celle de la mise en place des outils de diffusion.

### **2 - Travaux nouveaux pour 2009**

En termes de collecte, l'enquête de recensement de 2009 ressemblera fortement à celle de 2008, n'étaient les perfectionnements techniques que l'expérience des quatre premières enquêtes permettra d'introduire dans les procédures, dans les formations des acteurs, dans les manuels et imprimés et dans les applications informatiques. La différence est que pour les communes de moins de 10 000 habitants, ce sera la seconde enquête après celle de 2004 : l'expérience acquise par les acteurs communaux pourra donc être mise à profit, sauf en cas de mobilité de ces derniers.

Un premier test de « l'enquête famille » qui sera associée au RP en 2011, sera mené en 2009.

Conformément à l'article 157 de la loi « démocratie de proximité », il sera procédé en 2009 au recensement général de Nouvelle-Calédonie.

### **3 - Opérations répétitives**

L'entrée du nouveau recensement en régime de croisière ouvrira une série annuelle d'enquêtes de recensement menées selon des modalités qui ont été décrites de manière détaillée dans le programme statistique pour 2004 et ne sont donc rappelées ici que dans leurs grandes lignes.

Ces enquêtes ont lieu chaque année par sondage dans les communes de 10 000 habitants ou plus et seront conduites de manière telle que, en cinq ans, le territoire de chaque commune aura été entièrement pris en compte.

Simultanément, chaque année, un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants fera l'objet d'une enquête de recensement exhaustive, de sorte que, en cinq ans, toutes ces communes auront été recensées.

Les protocoles de collecte du nouveau recensement ont été élaborés en tenant compte de la répartition des rôles entre l'Insee et les communes telle que le précise la loi : l'Insee organise et contrôle la collecte des informations, les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

La commission nationale d'évaluation du recensement établira en 2008 un rapport portant sur les cinq premières années de collecte, proposera les adaptations qui lui semblent nécessaires et se prononcera sur d'éventuelles modifications aux textes réglementaires qui encadrent le recensement. Elle suivra, pour 2009, la mise en œuvre de ces recommandations.

#### **4 - Allégement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet pour le recensement de la population.

#### **5 - Aspects particuliers du programme 2008**

##### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Le recensement de la population est une source statistique extrêmement attendue par les utilisateurs d'information régionale et locale, y compris infra-communale. Les résultats du recensement sont donc abondamment utilisés par de multiples acteurs de la vie économique et sociale.

L'objectif essentiel de l'année 2009 en matière régionale et locale sera la réussite des opérations de diffusion des résultats détaillés du recensement.

##### **5.2 Aspects « environnement »**

Les résultats statistiques produits par le nouveau recensement apporteront les mêmes informations que celles issues du recensement général de la population de 1999.

##### **5.3 Aspects européens**

Sans objet en dehors de l'intérêt manifesté par Eurostat pour le nouveau recensement, compte tenu du fait que les raisons qui ont conduit l'INSEE à cette réforme sont observées aussi dans d'autres pays membres de la Communauté.

Bien entendu, le nouveau recensement permettra comme par le passé de répondre aux obligations européennes en matière de données portant sur les individus et les logements issues des recensements. Le recensement français est conforme au recensement qui devrait être prescrit au niveau européen par le projet de règlement en cours d'examen par la Commission et le Parlement. En effet, le règlement laisse aux états membres le choix de la méthode de recensement ; il est en revanche prescriptif sur la date de fourniture des données (ce qui n'est pas contraignant pour la France compte tenu de l'annualité des résultats) et sur les sujets à aborder (qui figurent dans notre recensement).

#### **6 - Liste des publications**

Deux « Insee-Première », parus en janvier 2008, présentent les analyses nationales fondées notamment sur les enquêtes de recensement de 2004 à 2007.

- « [Bilan démographique 2007 : des naissances toujours très nombreuses](#) », Insee première n°1170, janvier 2008
- « [Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - l'activité des femmes est toujours sensible au nombre d'enfants](#) », Insee première n°1171, janvier 2008

Ils ont été accompagnés, en région, par de nombreuses analyses publiées simultanément en janvier 2008.

Les chiffres-clés nationaux, régionaux et communaux tirés des premières enquêtes de recensement sont accessibles sur le site internet de l'Insee à l'adresse suivante :

[http://www.insee.fr/fr/recensement/nouv\\_recens/resultats/premiers-resultats-recensement.htm](http://www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens/resultats/premiers-resultats-recensement.htm)

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Unité Recensements de la population**  
Cellule infrastructures géographiques

## **1 - Exposé de synthèse**

La cellule Infrastructures géographiques est responsable de la gestion de l'information géographique à l'Insee : elle gère l'évolution des découpages communaux, les bases d'information géographique infracommunale, ainsi que les zonages statistiques élaborés par l'Insee. Pour les besoins de la rénovation du recensement de la population, elle a mis en place dans les communes de 10 000 habitants ou plus un répertoire d'immeubles localisés (RIL), permettant d'associer à chaque construction à usage d'habitation ou d'activité une adresse et une localisation. Le RIL s'inscrit dans la démarche de service public de mise en place du référentiel à grande échelle (RGE), menée sous maîtrise d'œuvre de l'Institut géographique national.

## **2 - Travaux nouveaux pour 2009**

Les opérations de mise à niveau de qualité du RIL menées en 2008 devraient se prolonger pour certaines communes en 2009 si nécessaire afin d'obtenir un répertoire de qualité homogène sur tout le territoire.

L'extension du RIL aux communes qui franchissent le seuil des 10 000 habitants sera amorcée en 2009.

En outre, l'Insee continuera à développer des partenariats avec les communes pour la mise à jour du RIL.

Enfin, des travaux seront menés pour tester l'utilisation de nouvelles sources de mise à jour du RIL.

## **3 - Opérations répétitives**

Mise à jour annuelle du RIL, à partir de sources administratives et collaboration avec les communes.

Mise à jour du code officiel géographique.

## **6 - Liste des publications**

Code Officiel Géographique, mise à jour 2009. Le Code Officiel Géographique est accessible sur le site internet de l'Insee, à la rubrique « nomenclatures ».

## Institut national d'études démographiques - INED

### Exposé de synthèse

#### Étude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI). Version française de GGS

Dans le cadre du projet international d'études longitudinales et comparatives « Generation and Gender Surveys » (GGS) lancé en 2000 par la Population Activities Unit (PAU) de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe ( <http://www.unece.org/ead/pau/ggp/> ), l'INED a réalisé en partenariat avec l'Insee la première vague de l'enquête française à l'automne 2005, baptisée « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (ERFI) : 10 079 personnes, femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans, ont été interrogées (cf. <http://www-erfi.ined.fr> pour plus de détails). Il est prévu d'interroger à nouveau ces mêmes personnes à deux reprises, en 2008 et 2011.

Au cours de l'année 2009,

- 1/ L'Ined continuera à assurer la coordination de l'exploitation des données de l'enquête française de 2005 et de 2008 en animant un « groupe d'exploitation ». Un premier ouvrage collectif présentant un ensemble de résultats de 2005 doit paraître fin 2008 ou début 2009.
- 2/ il assurera la coordination d'analyses comparées entre la France, la Russie, l'Allemagne, la Lituanie, et la Géorgie ;
- 3/ sur le plan méthodologique et longitudinal, il continuera à assurer le suivi des personnes qui ont accepté d'être ré interrogées en 2011, en limitant au mieux l'attrition par différentes mesures (gestion et actualisation régulière des adresses, fidélisation des enquêtés par envoi de premiers résultats) et en « caractérisant » les personnes perdues entre 2005 et 2008 ;
- 4/ l'INED restera actif sur le plan international en continuant de s'impliquer dans les différents groupes de travail et de suivi des enquêtes GGS (notamment en s'impliquant dans le groupe de développement et de rédaction du questionnaire de la troisième vague, en présentant l'avancée de l'enquête et les résultats lors des réunions annuelles du Generations and Gender Programme).
- 5/ L'Ined assure notamment le rôle important de « diffuseur » des données des différents pays ayant réalisé l'enquête.

Mais, principalement, 2009 sera l'année de la préparation du fichier 2008 et du fichier apparié 2005-2008 et de ses premières exploitations. En 2009 sera également poursuivi le travail régulier de suivi et de « fidélisation » des enquêtés, et celui d'analyse de l'attrition 2005-2008.

Dans sa forme, le questionnaire de la seconde vague est assez proche de celui de la première interrogation :

- quelques questions ne sont pas reposées en 2008 (parents et foyer parental durant l'enfance d'ego, histoires conjugales passées, difficultés à procréer, opinion sur le système de retraite français) ;
- en revanche, un calendrier rétrospectif de l'ensemble des séquences d'activité – inactivité est intégré. Il vise à repérer toutes les périodes d'activité, de temps partiel, de chômage, d'inactivité, de congé parental qu'a connu le répondant depuis ses 16 ans.

Cet ajout devrait être compensé en termes de temps de passation par la suppression de plusieurs questions, afin de proposer un questionnaire qui ne devrait pas dépasser 60 minutes.

À ce jour (mars 2008), environ 8 500 personnes sont susceptibles d'être interrogées fin 2008.

À signaler enfin qu'il est prévu que parmi la quinzaine de pays ayant déjà réalisé la première vague de l'enquête, 8 mettent à disposition leurs données via la PAU et l'Ined courant 2008 ouvrant ainsi la voie à de nombreuses études comparées fin 2008 et en 2009.

#### Étude longitudinale française depuis l'enfance (ELFE)

Le projet de cohorte nationale d'enfants ou « ELFE » (Étude longitudinale française depuis l'enfance) se développe. Une Convention de GIS a été signée en mars 2006 entre l'INED, l'INSERM, l'INSEE, l'InVS, la Drees, la DGS et la DEPP. La CNAF a aussi signé la Convention en décembre 2006, et d'autres partenaires pourront être associés au projet ultérieurement (tels l'ONED, des Mutuelles



sociales, la CNAMTS...). Il s'agit d'une étude longitudinale qui débutera en 2010 et portant sur un échantillon de grande taille, environ 20 000 enfants suivis depuis leur naissance jusqu'à l'âge adulte. Le projet actuel résulte de la fusion entre un projet à dominante sociodémographique et un projet orienté santé-environnement (lancé dans le cadre du Plan national Santé-environnement de juin 2004, et confié à l'InVS). L'Ined a été choisi comme opérateur du GIS, et l'équipe de projet, qui comprend notamment le directeur du projet, trois coordinateurs sectoriels (sciences sociales, santé, santé-environnement), plusieurs spécialistes (en informatique, biostatistique...), deux secrétaires-gestionnaires..., est accueillie à l'Ined. Des « responsables thématiques » (démographie-famille, éducation-socialisation, économie-précarité, développement, alimentation-nutrition...) ont par ailleurs été désignés, coordonnant le travail de plusieurs dizaines d'équipes en sciences sociales, en santé et en environnement ayant répondu à un appel à projet.

L'échantillon s'appuiera sur l'EDP rénové. L'observation commencera en maternité, se poursuivra par des enquêtes à domicile réalisées par l'Insee (la première 6-8 semaines après l'accouchement), des entretiens téléphoniques et d'autres modes d'observation (carnets...). Des examens de santé sont prévus vers les 6 et 12 ans de l'enfant, dans le cadre des enquêtes de santé en milieu scolaire réalisées par la Drees. On envisage aussi d'utiliser des données externes, qui pourraient provenir d'organismes tels les Caisses d'allocations familiales, le SNIIRAM ou l'Education nationale. Pour mettre en évidence les expositions environnementales, des prélèvements biologiques devraient être effectués en maternité et le dépôt à domicile de certains types de capteurs est envisagé. Les informations disponibles sur la qualité de l'air et de l'eau à un niveau géographique fin seront aussi utilisées.

L'accord des familles sera demandé pour chaque type de collecte, en fonction des réglementations en vigueur et sous le contrôle des instances compétentes (CNIL, CPP...).

Le début de la collecte a été reporté de 2009 à 2010. Les premières collectes (en maternité et à domicile) auront donc lieu à partir de janvier 2010. Plusieurs tests ont eu et auront lieu avant cette date. Un premier test auprès de deux régions (maternité puis questionnaire 6-8 semaines au domicile des mères) s'est déroulé en partenariat avec l'Insee entre avril et juin 2007. Un second test, avec questionnaires papier, toujours dans deux régions, incluant le test des prélèvements biologiques en maternité, a été réalisé à l'automne 2007. Enfin, un nouveau test du protocole et du questionnaire sous Capi sera organisé en juin 2009. Parallèlement, le questionnaire à un an sera testé une première fois auprès de répondants aux premiers tests en octobre 2008.

Le Cnis a rendu un premier avis d'opportunité fin 2006. Une réunion d'information supplémentaire a eu lieu sous l'égide du Cnis le 6 juin 2007 où un second avis d'opportunité favorable a été donné. Le CCTIRS (Comité Consultatif sur le Traitement de l'Information en Matière de Recherche dans le Domaine de la Santé) a rendu un avis favorable sur le test début mars 2007, ainsi que le CCP de Créteil. La CNIL avait également donné un avis favorable pour le test de 2007. Ces opérations de déclaration seront renouvelées pour l'enquête de 2010 au cours de l'année 2009. L'enquête de 2010 sera présentée au Comité du Label à l'automne 2008.

### **Trajectoires et origines, enquête sur la diversité des populations en France (TeO)**

L'Ined réalise en coproduction avec l'Insee l'enquête TeO, enquête présentée pour avis d'opportunité au CNIS le 15 mai 2006 (voir [descriptif](#) sur [www.cnis.fr](http://www.cnis.fr)), ainsi qu'en 2007. L'enquête cherche à appréhender dans quelle mesure l'origine est en soi un facteur d'inégalités ou simplement de spécificité dans l'accès aux différentes ressources de la vie sociale (logement, langue et éducation, emploi, loisirs, services publics et prestations sociales, contraception, nationalité, réseaux de relations, etc.)... L'enquête sera réalisée auprès de cinq sous-échantillons dont l'addition forme l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine :

- des immigrés, personnes étrangères nées à l'étranger
- des descendants directs d'immigrés, personnes nées en France métropolitaine ayant un ou deux parents immigré(s)
- des originaires des DOM résidant en France métropolitaine
- des personnes en France métropolitaine descendant de personnes originaires des DOM
- des personnes nées en France métropolitaine, dont aucun ascendant direct n'est immigré ou originaire des DOM.

L'échantillon total comportera 24 000 enquêtés (9 600, 9 600, 800, 800 et 3 200). L'INED est impliqué dans toutes les étapes de la réalisation de l'enquête (conception, collecte et exploitation), bien que la

phase de collecte soit assurée par les services de l'INSEE. Un groupe de travail réunissant des chercheurs spécialistes des questions traitées a été constitué pour préparer le questionnaire et sera ensuite en charge de l'exploitation des données avec l'équipe de maîtrise d'ouvrage composée de 2 chercheuses INSEE et 4 chercheurs INED.

Au cours de l'année 2007, le questionnaire et la méthode d'échantillonnage ont été finalisées. Un test CAPI a eu lieu en novembre-décembre. Le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 est mis à profit pour tirer les conclusions du test et réaliser les derniers ajustements nécessaires. L'autorisation de la CNIL est attendue pour le 6 mars 2008. Les opérations de constitution des bases de sondage pour le tirage de l'échantillon vont se poursuivre en mairie (recherches sur l'état civil) aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres. La collecte de l'enquête grandeur réelle, réalisée par l'Insee, est prévue pour le dernier trimestre 2008 (septembre-décembre), et les premières exploitations des données en 2009

Pour plus de détails, voir : <http://teo.site.ined.fr/>

### **Étude sur les usages des langues vivantes dans la recherche publique en France**

L'Ined, en partenariat avec le Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps) du Ministère de la culture et de la communication, mène une **Étude sur les usages des Langues Vivantes dans la REcherche publique en France (ELVIRE)**. L'enquête vise à recueillir des données statistiques permettant de connaître le recours aux langues et les dispositifs concrets utilisés par les unités de recherche ainsi que les stratégies linguistiques éventuellement mises en œuvre en fonction des disciplines, des institutions, des générations et des types d'acteurs. L'enquête se décompose elle-même en deux enquêtes statistiques et deux questionnaires : auprès des directeurs des unités de recherche d'une part (environ 4 000 unités statistiques, interrogées exhaustivement) ; une enquête ouverte auprès des membres de ces unités (personnel catégorie A, doctorants et post-doctorants) d'autre part. Les questionnaires sont disponibles et remplis sur un site Internet sécurisé, accessible par mot de passe. L'enquête porte sur les principaux lieux de recherche (EPST, EPIC, EPA, universités, grandes écoles, grands établissements et certaines fondations). La collecte du volet « unité » a lieu de décembre 2007 à avril 2008. L'enquête pilote de l'enquête auprès des chercheurs est prévue pour le printemps 2008 et la collecte en juin-juillet 2008. Les premiers résultats seront présentés en 2008 et leur valorisation se poursuivra en 2009.

### **Enquête « Circulation internationale et développement local au Sénégal » (dit aussi projet MAFE : Migrations entre l'Afrique et l'Europe)**

Les sources de données officielles sur les migrations internationales sont notoirement insuffisantes, et la collecte de données sur les migrations internationales est encore largement embryonnaire. Quelques expériences se sont cependant révélées fructueuses, notamment celles du Mexican Migration Project, étudiant les migrations entre Mexique et États-Unis.

L'Ined a donc lancé fin 2005 le projet d'une enquête sur les migrations entre le Sénégal et la France l'Italie et l'Espagne, et sur leur impact sur l'économie domestique et le développement local au Sénégal. L'enquête est réalisée en partenariat entre l'Ined, l'IPDSR (Institut de Population, de démographie et de santé de la reproduction de l'Université de Dakar), l'ANSD (ex-DPS, Institut de la statistique sénégalais), l'Université Pompeu Fabra (Barcelone) et FIERI (Turin).

Il s'agit de réaliser une enquête transnationale, qui adoptera une approche localisée du fait migratoire.

Un premier test du questionnaire ménage au Sénégal a eu lieu en février-mars 2006. Un second test, du questionnaire biographique, au Sénégal et en France, et du questionnaire ménage, au Sénégal a eu lieu en octobre-novembre 2006. Enfin, une enquête pilote de l'ensemble de la procédure a eu lieu en juillet-août 2007 au Sénégal et en septembre-octobre en Europe.

L'enquête grandeur réelle a été réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2008 dans la région de Dakar et dans les 3 pays européens. L'enquête s'est déroulée en 2 étapes : d'abord, l'administration d'un questionnaire « ménage » auprès de 1 200 ménages aléatoirement sélectionnés dans cette région ; puis, l'administration d'un questionnaire biographique auprès de 1 600 individus répartis en trois strates (migrants de retour, conjoints de migrants, autres) dans la région de Dakar et auprès de 600 migrants en Europe (200 migrants par pays européen).

L'échantillon pourrait être étendu à d'autres régions du Sénégal en 2009, en fonction des opportunités de financement. Par ailleurs, un financement européen (7<sup>ème</sup> PCRD) permettra de réaliser des enquêtes comparables sur les migrations ghanéennes (à destination de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas) et congolaises (de RDC vers la Grande-Bretagne et la Belgique). Ce projet comparatif

démarrera en octobre 2008. Il sera coordonné par l'INED, mais les partenaires du projet seront chargés de réaliser les enquêtes dans leur propre pays.

### **Enquête sur la formation des couples dans les années 2000**

L'INED a lancé le projet d'une nouvelle enquête à horizon 2010 portant sur le choix du conjoint, les processus de construction des unions et la diversification des formes d'unions (notamment avec le développement des unions non cohabitantes et des recompositions familiales). L'INED envisage de s'intéresser aux personnes seules comme en couple et, dans ce dernier cas, d'interroger éventuellement les deux membres du couple séparément. Toutes les formes d'unions seront prises en compte quel qu'en soit le degré de formalisation (mariage, pacs, concubinage, union libre, couple cohabitant ou non...). Outre la formation du couple actuel (ou dernier), on s'attachera aussi à décrire au mieux l'histoire conjugale passée des répondants et, le cas échéant, de leur conjoint actuel. Courant 2007, différents entretiens exploratoires ont été menés, actuellement en cours d'analyse. Ces travaux doivent conduire en 2009 :

1/ à la rédaction d'un questionnaire

2/ à la réflexion sur le type d'échantillonnage et de mode de collecte *ad hoc*.

Un avis d'opportunité pourrait être sollicité en 2009. Cette enquête permettra de combler un manque de données récentes dans ce champ disciplinaire, la dernière étude portant spécifiquement sur le thème remontant à plus de vingt ans (enquête sur la formation des couples, M.Bozon, F.Héran, 1983-84). Elle sera sans doute moins restrictive en termes de champ d'étude (seules les personnes de nationalité française de moins de 45 ans vivant en couple cohabitant depuis au moins 2 mois étaient interrogées en 1983-84).

### **Systèmes de suivi démographique (SSD) en Afrique sub-saharienne (anciennement « observatoires ») au Sénégal et au Mali**

L'Ined mène au Sénégal et au Mali (deux sites au Sénégal et un au Mali) des suivis démographiques de villages africains. Ces recherches ont en commun de suivre sur le long terme (depuis 20 à 40 ans, selon le site) et exhaustivement des populations clairement délimitées.

Plusieurs évolutions concernant les observatoires sénégalais ont déjà eu lieu depuis 2005 : modernisation de l'outil de gestion de la base de données, et utilisation de la cartographie comme outil d'aide à la collecte et mode de restitution à la population locale. En 2009, les travaux de valorisation des données seront poursuivis.

Pour le site des villages Bwa au Mali, un outil de restitution audiovisuel a été développé et donné lieu à publication, la cartographie des villages a été actualisée et la numérisation des questionnaires passés est en cours. Conformément à la périodicité quinquennale des passages, une nouvelle opération d'actualisation des données, incluant recensement, enquête renouvelée et enquête biographique, sera réalisée en 2009 et 2010.

### **Observatoire National de la Mucoviscidose (ONM)**

Jusqu'à janvier 2008, l'Ined fut l'opérateur de l'Observatoire National de la Mucoviscidose (ONM), en assurant la gestion et l'exploitation scientifique de la base de données sur les patients atteints par cette maladie. Cette base de données longitudinales regroupe depuis 1992 des informations statistiques sur un total de plus de 5000 patients. Le promoteur de l'ONM est l'association Vaincre la Mucoviscidose. Depuis le premier janvier 2008, la gestion de l'enquête a été rendue à l'association Vaincre la Mucoviscidose. En 2009, l'Ined n'est plus en charge de la gestion de l'enquête mais continue à participer à son exploitation scientifique en collaboration avec Vaincre la mucoviscidose.

### **Enquête Ined-CNAOP : Étude sur les mères de naissance qui demandent le secret de leur identité lors de leur accouchement (2007-2009)**

Chaque année près de six cents femmes remettent leur enfant à la naissance en vue de son adoption. La plupart demandent le secret de leur accouchement et de leur identité, mais certaines établissent le lien de filiation. La loi du 22 janvier 2002 a prévu un dispositif d'accompagnement et d'information des femmes qui remettent leur enfant dès sa naissance. Un correspondant départemental du CNAOP (Conseil national pour l'accès aux origines personnelles) les invite à laisser leur identité, éventuellement sous pli fermé, et des renseignements relatifs à leur santé, à leurs origines (âge,

nationalité et pays de résidence, situation familiale et rang de naissance de l'enfant, profession et/ou niveau d'études), les raisons et circonstances de la remise de l'enfant pour son adoption et des renseignements sur le père de naissance.

L'objectif de cette étude, réalisée en partenariat avec le CNAOP, est de cerner le profil de ces femmes à partir des renseignements qu'elles ont laissés. Les correspondants du CNAOP seront invités à remplir pour chaque accouchement survenu entre le 1/07/2007 et le 1/07/2009 un questionnaire totalement anonyme (ni nom ni date ni lieu), puis à le transmettre au Secrétariat général du CNAOP. Après avoir vérifié qu'il ne contient aucun élément identifiant, celui-ci le transmettra à l'Ined qui effectuera l'analyse des données.

L'étude sera limitée aux femmes qui ont été rencontrées par un correspondant du CNAOP et qui accepteront de laisser « ouvertement » des renseignements. Pour les femmes qui n'en auront pas laissé, les correspondants rempliront un court questionnaire reprenant les données administratives déjà recueillies sur la demande de secret et sur une éventuelle reprise ultérieure de l'enfant, afin que l'Ined puisse évaluer la représentativité de l'étude.

Fin février 2008, 75 questionnaires remplis ont été transmis à l'Ined. Au second semestre 2009, on devrait disposer de l'ensemble des questionnaires ayant pu être recueillis.

### **Enquête sur les décisions médicales de fin de vie en France**

Une enquête, dénommée Eureld (European End-of-Life Decision), a été effectuée auprès de médecins, en 2002, dans six pays d'Europe – Belgique (Flandres), Danemark, Italie (quatre régions), Pays-Bas, Suède et Suisse- afin de préciser la fréquence et les caractéristiques des décisions médicales de fin de vie, c'est-à-dire des décisions susceptibles d'abrèger la vie des patients. Selon les résultats de cette enquête, la mort a été précédée par au moins une décision médicale de fin de vie dans une proportion allant de 23% des décès en Italie à 51% en Suisse (cf. *Population et Sociétés* n° 430). Le présent projet vise à effectuer une enquête du même type en France. La mort concerne désormais massivement des personnes âgées, alors que, au début du XXe siècle, plus de la moitié des décès intervenaient avant 60 ans ; elle a lieu majoritairement à l'hôpital, alors qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale la plupart des décès avaient lieu au domicile; elle met un terme à un processus qui s'étale, de plus en plus souvent, sur des mois voire des années, avec l'importance prise par les maladies chroniques. En 2005, le vote de la loi 2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie a tenté de répondre aux attentes de la population, confrontée à ce nouveau contexte de la mort et a mis en place un encadrement juridique de la fin de vie (Assemblée nationale, 2005).

Face à une situation complexe, source de débats auxquels la loi du 22 avril 2005 n'a pas mis fin, il est important de faire un état des lieux concernant l'incidence des décisions médicales de fin de vie en France, et de pouvoir comparer la situation dans notre pays avec celle d'autres pays européens. L'idée est de s'inspirer fortement du même dispositif d'observation que dans les pays où l'enquête Eureld a déjà été effectuée, tout en réalisant quelques adaptations, pour tenir compte, notamment, de la législation française en matière de protection des données individuelles, et des modalités de l'observation statistique des décès.

Après une phase exploratoire et d'étude de faisabilité en 2007, 2008 est consacrée à la préparation et à la réalisation de l'enquête pilote à l'automne 2008. L'enquête est prévue pour l'automne 2009.

### **Minorités et majorité dans la population française. Une enquête exploratoire à partir des représentations du nombre (REMIMA)**

Les débats actuels sur la définition et la mesure de la « diversité » de la population vivant en France portent, pour l'essentiel, sur la légitimité d'une telle démarche et sur les procédures susceptibles d'être mises en œuvre. Cette recherche s'inscrit dans ce champ de préoccupations mais elle porte sur les représentations que les Français se font des composantes de la population vivant en France et de leur évolution. Dans quelle mesure perçoit-on aujourd'hui la population en termes de populations « minoritaires » et « majoritaires » et quelles références fait-on à la dimension numérique dans les représentations que l'on peut avoir de ces populations ? Le questionnaire n'impose pas une définition de ce que pourrait être les phénomènes minoritaire et majoritaire en France mais incite les enquêtés à les décrire par touches successives fondées sur des appréciations numériques. Selon l'hypothèse retenue, les représentations numériques de ces phénomènes traduisent le processus de « cristallisation » des catégories utilisées et reflètent des normes, des valeurs et des stéréotypes. Cette enquête permettra aussi d'apprécier les opinions sur la légitimité, les démarches et les critères d'évaluation numérique des populations minoritaires.

Cette recherche qui a comporté, dans un premier temps, une analyse de la littérature disponible sur ce thème et une série d'entretiens semi-directifs s'appuie sur une enquête quantitative auprès d'un échantillon national représentatif de la population âgée de 20 à 70 ans. Un test est prévu en 2008, après que la Cnil aura rendu son avis. L'enquête sera réalisée par téléphone, par un institut de sondage auprès de 4 000 personnes, fin 2008 ou début 2009.

### **Enquête Daifi en partenariat avec l'Inserm**

Les traitements de l'infertilité, en particulier la fécondation in vitro (FIV), se sont considérablement développés ces dernières années: 50 000 ponctions d'ovocytes réalisées chaque année en France (1,7% des naissances françaises), plus de 65 000 aux États-Unis. La pratique clinique de la FIV a fortement évolué grâce aux nombreuses recherches biomédicales menées depuis 30 ans. Cependant, très peu de travaux ont exploré cette question sous l'angle des individus et de leur parcours.

L'objectif de cette enquête est d'étudier le parcours des individus qui réalisent des FIV non seulement durant leur traitement mais également à long terme (6-8 ans après la fin des traitements). Ce projet s'inscrit dans les thématiques de l'unité mixte Ined-Inserm et repose donc sur un partenariat entre ces deux instituts.

Le pilote de l'étude DAIFI a été réalisé en 2006 (sur 524 couples ayant arrêté la FIV en 1998 ou 2000) et le protocole a été révisé (un nouveau dossier a été validé par la CNIL en janvier 2008). L'étude finale sera réalisée en 2008 et impliquera un partenariat avec une dizaine de centres de FIV en France. 2009 sera l'année de l'exploitation et de la valorisation des résultats.

### **Participation de l'Ined à l'enquête méthodologique Insee sur les sans-abri 2009 (EMSA2009)**

Il s'agit d'une enquête INSEE en partenariat avec l'INED.

Cette enquête entre dans le processus de mise au point et d'actualisation de l'enquête nationale sur les sans-domicile prévue en 2012 (SD2012), sur le modèle de l'enquête de 2001 (SD2001).

L'enquête SD2001 s'est déroulée auprès des utilisateurs des services d'hébergement et de distribution de repas chauds. L'objectif principal de l'enquête EMSA2009 sera de vérifier si la plus grande partie des personnes dormant dans des lieux impropres à l'habitation (« sans-abri ») est toujours touchée lorsqu'on enquête dans des lieux de distribution de nourriture, comme cela est supposé (et a été vérifié) dans les enquêtes du type de SD2001. Si tel n'était pas le cas, l'enquête EMSA2009 viserait alors à proposer soit une extension, par rapport à SD2001, du type des services enquêtés dans SD2012, soit à établir une liste de services afin de mener ultérieurement des études sur la couverture de SD2012.

Les principaux thèmes abordés seront, outre quelques données sociodémographiques, l'utilisation des différents services (accueils de jour et de nuit, distributions de repas, services itinérants dits « maraudes »...) et sa fréquence. Parallèlement à son application à la préparation de la prochaine enquête nationale sur les sans-domicile, l'enquête EMSA2009 fournira des résultats locaux sur l'utilisation des services d'aide.

L'enquête EMSA2009 s'inscrit donc dans le cadre de la préparation de SD2012 et répond à des préoccupations exprimées dans plusieurs rapports récents (De Fleurieu, Chambaud, Pinte...) sur la connaissance statistique des personnes sans domicile et plus particulièrement sans abri. L'Observatoire national de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale est particulièrement intéressé par ces résultats.

Les personnes interrogées seront celles dormant dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, cave, parc, escalier...) dans l'agglomération toulousaine. Environ 500 à 600 personnes seront enquêtées dans les services, plus particulièrement destinés aux sans-abri, auxquels elles font appel, et dans certains regroupements de tentes.

### **Migration Famille Vieillessement – MFV- aux Antilles, à la Guyane et la Réunion**

Les migrations et le vieillissement sont pour les départements d'outre-mer des défis majeurs, même si leurs effets se font (et se feront) sentir selon un calendrier et une intensité spécifiques à chacun. Si les

migrations demeurent partout importantes, elles connaissent des changements profonds dans leurs dynamiques, leur rythme et le profil de leurs protagonistes. Plus nouvelle est l'accélération du vieillissement de la population. Les Antilles y seront confrontées à échéances plus brèves que La Réunion, mais le processus est désormais inéluctable pour ces trois départements insulaires. Si la Guyane paraît peu concernée, c'est principalement parce qu'elle est le département français qui accueille la plus forte proportion d'immigrants. Point nodal de ces dynamiques : la famille et ses changements. Elle est au cœur des stratégies migratoires et elle occupe une place centrale dans l'évolution des formes de solidarités intergénérationnelles.

Ce sont ces réalités, leurs dynamiques et leurs conséquences démographiques, économiques et sociales que se propose d'étudier l'enquête « Migrations, Famille et Vieillesse » (MFV) réalisée conjointement par l'INED et l'INSEE. Si chacun de ces sujets (migrations, famille et vieillissement) a fait l'objet de travaux divers, jamais n'a été mesurée ni analysée la combinaison de leurs effets sur la vie économique et sociale de ces régions ultramarines. Plus nouvelles encore sont les réflexions qui seront conduites, dans le cadre de cette enquête, sur les discriminations vécues et leurs effets sur les trajectoires des populations.

Pour l'étude des histoires familiales, l'enquête s'intéresse à **toutes les situations d'unions** (légalles ou de fait, cohabitantes ou non cohabitantes). Le questionnaire proposé permet de reconstituer l'historique complet des comportements familiaux et leurs évolutions. Cette étude comparée des dynamiques familiales en Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion constitue une première puisque l'Enquête-famille n'a à ce jour jamais été étendue aux DOM, à l'exception de l'expérience très concluante conduite à la Réunion en 1997. Une attention particulière sera également accordée aux relations croisées entre trajectoire scolaire et professionnelle et trajectoire migratoire de chacun.

Il s'agit d'une nouveauté dans le dispositif de la statistique publique Outre-mer. Les enquêtes qui traitent de ces sujets sont toutes représentatives à l'échelle métropolitaine et non nationale. C'est le cas de l'enquête « étude de l'histoire familiale –EHF (1999) », de l'enquête « Etudes des relations familiales et intergénérationnelles – ERFI (2005) » de l'enquête « Trajectoire et Origine - TeO (2008) ». Les résultats métropolitains de ces travaux sur les structures familiales, les comportements reproductifs et les relations intergénérationnelles, tout comme ceux attendus sur le vécu des discriminations ne peuvent être extrapolés aux départements d'outre-mer.

Une des ambitions de l'enquête « *Migrations, Famille et Vieillesse* » est de pallier ces manques. L'enquête sera conduite en population générale et la taille de l'échantillon permettra des travaux d'analyses différentielles au sein de sous-populations particulières (populations précaires, jeunes ou futurs retraités, migrants de retour,...). Son élargissement aux personnes âgées de 79 ans, autorise l'étude des évolutions des comportements avec une profondeur historique importante et permet ainsi d'apprécier les mutations sociologiques d'une génération à l'autre.

Il s'y ajoutera – pour la première fois à cette échelle - des possibilités de comparaisons systématiques entre les quatre Dom et avec la métropole, voire avec d'autres pays disposant de données similaires (régions ultrapériphériques européennes, autres territoires des Caraïbes et de l'Océan indien). Dans le cas particulier de La Réunion, l'antériorité de l'enquête Démo 97 sera fortement valorisée, en complétant les séries de l'enquête MFV par celles obtenues il y a 10 ans.

A tous ces titres, l'enquête MFV constitue une première pour les études sociodémographiques conduites Outre-mer. Ce projet répond ainsi aux préconisations formulées par le CNIS d'une meilleure prise en compte des réalités des DOM par le dispositif national de la statistique publique. Une exigence notifiée par le Conseil dans un de ses avis, soulignant son souci de voir « *adapter, quand cela est nécessaire, les statistiques nationales aux besoins spécifiques de ces territoires et, en particulier, aux besoins d'évaluation des politiques publiques.* » C'est dans cette perspective que s'inscrit l'accord cadre entre le Secrétariat d'État à l'outre-mer (SEOM) et l'INSEE.

La collecte aura lieu **fin 2009 (septembre-décembre)**. Un test papier est prévu en juin ou septembre 2008, et un test capi en janvier 2009. Un avis d'opportunité sera sollicité auprès du CNIS vers juin – juillet 2008 pour une présentation au comité du label en janvier-février 2009 et un dépôt du dossier Cnil en février 2009 pour avis au plus tard en juin 2009.

L'échantillon sera tiré en 2 temps. Tout d'abord sera réalisé un tirage de 4000 adresses par DOM (16 000 au total). Dans chaque ménage sera interrogé un individu (par tirage d'un individu Kish). La population enquêtée est celle des 18 – 79 ans. Par ailleurs est prévu un tirage des migrants de retour dans l'avant dernière vague de l'enquête emploi de chaque DOM à qui on passera le même questionnaire qu'au premier échantillon. Cette méthode permet d'après des premières estimations d'obtenir entre 1000 et 1500 migrants de retour.

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**  
**Département des études, de la prospective et des statistiques**

## **2. Travaux nouveaux pour 2009**

### **2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an :**

#### **Enquête CEREQ sur l'insertion professionnelle des diplômés du champ culturel**

Le ministère de la Culture et de la Communication a apporté un financement complémentaire au CEREQ dans le cadre de l'enquête « Génération » 2004, afin de disposer de données sur l'insertion professionnelle des diplômés des écoles artistiques d'enseignement supérieur. La mise en place d'un panel permettra de renouveler, auprès des mêmes enquêtés, selon une périodicité qui sera définie après exploitation et analyse en 2008/2009, de cette première enquête.

#### **Enquête sur les pratiques culturelles des Français**

Dix ans après la dernière enquête « Pratiques culturelles des Français », une nouvelle enquête a été réalisée en 2008. Elle permet de disposer d'une nouvelle photographie générale des pratiques et consommations culturelles pour apprécier l'ampleur et la nature des mutations à l'œuvre à l'échelle de la population française.

Dans le cadre de la préparation de l'enquête Pratiques culturelles 2007/08, le DEPS a constitué un comité de pilotage composé de P. Coulangeon (CNRS), J.L. Fabiani (EHESS), L. Chauvel (IEP Paris) et N. Herpin (INSEE) qui sera étroitement associé à l'exploitation des données de l'enquête.

En plus de l'exploitation statistique des données et de l'analyse des tendances d'évolution constatées à la lumière des enquêtes précédentes, plusieurs enquêtes complémentaires de nature qualitative seront menées auprès de personnes appartenant à l'échantillon de l'enquête nationale et ayant accepté le principe d'une ré-interrogation (une question a été introduite à cet effet dans le questionnaire). Trois thèmes seront privilégiés : celui du contenu réel des pratiques et consommations culturelles (par exemple, musiques, lectures...), par delà les nomenclatures habituelles de genres de films, de livres, de films et de séries télévisées ; celui de la nationalité des produits culturels consommés (français/étrangers) en rapport avec la problématique de la diversité culturelle ; et celui des valeurs culturelles (définitions de la culture, opinions en matière de politique culturelle, rapports à la légitimité culturelle, etc...) dont on cherchera à évaluer la cohérence par rapport aux pratiques observées.

Cette nouvelle enquête qui fait une part importante aux usages des technologies de l'information et de la communication, vient réinterroger les pratiques plus anciennes, notamment la lecture.

Un séminaire de travail réunissant l'ensemble des chercheurs travaillant sur les résultats de l'enquête nationale et sur les enquêtes complémentaires sera organisé au cours de l'année universitaire 2008/09

#### **Analyse des données des trois premières vagues de l'étude « univers culturels des enfants et adolescents »**

Les enquêtes sur les pratiques culturelles des jeunes fournissent des photographies des rapports à la culture des personnes interrogées. Pour prendre en compte la combinaison et le poids relatif des différents facteurs intervenant dans le processus de vieillissement de la « jeunesse » (goûts personnels, contextes familiaux, sociaux et scolaires, sexe, influences médiatiques, maturation affective nécessaire à la constitution d'une identité, etc.), le DEPS a engagé un projet long de suivi de panel. L'observation longitudinale des pratiques et consommations culturelles permet de suivre l'évolution des univers culturels au fil de l'avancée en âge en privilégiant une vision extensive des loisirs qui est mise en relation avec d'autres dimensions de l'identité : valeurs, projets de vie, sociabilité, etc.



Ce programme est réalisé dans le cadre d'une convention d'échanges de services statistiques avec le Ministère de l'Éducation nationale. Le DEPS « utilise » le panel d'enfants 1997 (9 600 enfants entrés en CP en 1997). Trois vagues d'enquête ont été réalisées : en 2002 (auprès des enfants et des parents), 2004 (uniquement auprès des enfants) et 2006 (idem). Une quatrième et dernière vague (auprès des enfants uniquement) est réalisée en 2008.

Le DEPS a parallèlement signé une convention de recherche avec l'ENS Lyon pour :

- le co-traitement des données statistiques,
- la production d'analyses qualitatives complémentaires réalisées par entretiens auprès d'enfants d'âge similaire à ceux du panel.

### **Enquête sur les dépenses culturelles des collectivités locales.**

Ces travaux auprès des communes, intercommunalités, départements et régions ont pour objectif de connaître les dépenses des collectivités locales dans le domaine culturel et leur évolution. Ils visent à évaluer le montant total des financements des collectivités locales pour la culture, les dépenses culturelles par habitant et le poids relatif de ces dépenses dans les budgets locaux. Les dépenses sont habituellement ventilées par nature (dépenses de fonctionnement et d'investissement, dépenses de personnel, dépenses directes et subventions) et par domaine culturel (actions et services visant à conserver et valoriser les patrimoines, à favoriser la production artistique, à promouvoir l'enseignement, la sensibilisation et les pratiques via l'accès aux médias culturels et l'animation culturelle...). L'étude réalisée en 2007/2008 repose sur les données de la comptabilité publique, celles des comptes administratifs ainsi que des questionnaires complémentaires auprès des collectivités locales. Les résultats de cette étude devraient permettre de définir une nouvelle méthodologie qui sera mise en œuvre en 2009.

## **3. Opérations répétitives**

### **Production annuelle de l'ensemble des données statistiques de cadrage sur l'emploi culturel et les professions de la culture**

Cette production est réalisée à partir de l'exploitation et de l'analyse des grandes sources statistiques nationales publiques, voire de sources professionnelles, notamment, la production annuelle de données sur le spectacle grâce à la coordination technique assurée par le DEPS, des travaux de la *Commission permanente sur l'Emploi du Conseil national des professions du spectacle* (CNPS). Sont concernées :

- l'Enquête Emploi de l'INSEE (exploitation annuelle) ;
- les Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS) de l'INSEE (première exploitation par le DEPS en 2007 puis exploitation annuelle) ;
- le Recensement de la population ;
- les données de plusieurs sources spécifiques au spectacle : la Caisse des congés spectacles (intermittents), l'Unedic (intermittents indemnisés par l'Assurance chômage), Audiens (intermittents et permanents cotisant au régime des retraites du spectacle), l'ANPE culture-spectacle (demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle) ; l'Afdas (salariés des entreprises du spectacle ayant bénéficié d'une formation), la Sacem (auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), SADC (auteurs dramatiques et audiovisuels) ;
- les données de sources spécifiques aux arts plastiques (Maison des artistes) et aux auteurs (Agessa).

### **Suivi statistique annuel de l'enseignement supérieur artistique**

Il s'agit d'un état des lieux annuel par discipline des effectifs d'élèves et des diplômés. Ce suivi est assuré en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

### **Suivi statistique annuel de l'enseignement spécialisé**

Il s'agit de l'enseignement dispensé dans les établissements contrôlés de musique, de danse et d'art dramatique. Ce suivi comporte deux volets : un volet concerne les effectifs d'élèves et d'enseignants ; un autre concerne le financement de ces écoles. Depuis 2008, l'enquête a lieu en alternance : les Conservatoires à rayonnement communal et intercommunal sont enquêtés les années paires, les conservatoires à rayonnement régional et ceux à rayonnement départemental, les années impaires.

### **Exploitation en continu de nombreuses sources administratives et professionnelles**

Ces sources couvrent les différentes activités du champ culturel. Les données correspondantes sont intégrées dans la Base de données de statistiques culturelles. Celle-ci est notamment utilisée pour la réalisation de l'Annuaire statistique de la culture : *Chiffres-clés*.

## 5 - Aspects particuliers du programme 2009

### 5.1. Travaux régionaux et locaux

C'est une préoccupation permanente du DEPS de donner à ses travaux une dimension régionale chaque fois que cela est possible. Ainsi, la plupart des travaux statistiques annuels comportent une dimension régionale et donnent lieu à l'établissement de tableaux régionaux.

## 6. Diffusion des travaux : liste des publications 2007

**Chiffres-clés** - Statistiques de la Culture (2008) en vente à la Documentation française

Dans la collection **Questions de culture** en vente à la Documentation française

*La gratuité des musées et des monuments côté publics*. A. Gombault, C. Petr et alii, (2007).

Regards sur l'édition 1. Les petits éditeurs. Situation et perspectives. Bernard Legendre et Corinne Abensour. (2007)

Regards sur l'édition 2. Les nouveaux éditeurs 1988 - 2005. Bernard Legendre et Corinne Abensour. (2007)

Dans la collection **Culture Chiffres**

Statistiques culturelles en Europe. 2007-Hors-série. Version française du Pocketbook Cultural Statistics réalisé par le DEPS pour le compte d'Eurostat.

Tendances de l'emploi dans le spectacle. 2007 - 1

Le nombre de musiciens « Rmistes ». 2007 - 2

L'enseignement spécialisé de la musique, de la danse et de l'art dramatique en 2005 - 2006. 2007 - 3

Les échanges culturels de la France. 2007-4

Dans la collection **Études**

Regards sur les petits éditeurs. 2007 - 1

Les flux d'échanges internationaux de biens et services culturels : déterminants et enjeux. 2007-2

Dans la collection **Culture prospective**

Musique enregistrée et numérique : grands scénarios d'évolution de la filière. 2007 - 1

Goût pour les jeux vidéo, goût pour le sport, deux activités liées chez les adolescents. 2007 - 2

Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques. 2007 - 3

Dans la collection **Culture Méthode**

Les premiers principes de l'analyse d'impact économique local d'une activité culturelle. 2007 - 1

## **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

**Direction centrale de la police judiciaire**

### **1 - Exposé de synthèse**

La statistique des crimes et délits, tenue par le ministère de l'intérieur, de l'outre mer et des collectivités territoriales, a pour objectif de dresser un état de la criminalité et de la délinquance apparentes, portées à la connaissance des services de police et des unités de gendarmerie. Ces informations permettent aux autorités chargées de l'ordre public et de la protection des personnes et des biens de localiser et de mesurer le phénomène criminel, d'en suivre l'évolution et de mettre en place des politiques publiques propres à y faire échec.

Mis en place en 1972, le système statistique a été modernisé une première fois en 1988, puis en 1995 à la suite des travaux menés par un groupe interministériel. Il repose sur une méthodologie unique de comptage des infractions composant la nomenclature statistique. Les règles édictées dans un guide de méthodologie statistique et les contrôles hiérarchiques effectués garantissent l'homogénéité et la fiabilité de la collecte effectuée par l'ensemble des services producteurs.

Par ailleurs, depuis le 1er juillet 1995, ce système permet une analyse mensuelle départementale de la criminalité et de la délinquance, grâce à la transmission par voie télématique à destination des échelons centraux, des statistiques établies en ce domaine par les services territoriaux de police et de gendarmerie.

La production de ces informations sera reconduite en 2009 pour répondre aux besoins de l'ensemble des autorités.

### **2 - Travaux nouveaux pour 2009**

#### **2.1. - Les enquêtes vraiment "nouvelles", les enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Néant

#### **2.2. - Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2009**

- Poursuite du plan national d'enrichissement visant à améliorer la qualité et l'exhaustivité des informations alimentant la base nationale du système de traitement des infractions constatées (S.T.I.C.), source de production d'indicateurs statistiques complémentaires aux résultats statistiques issus de l'état 4001, notamment ceux concernant les victimes, les lieux de commission d'infraction, les modes opératoires ou encore les objets.

- Poursuite des travaux de finalisation des fonctionnalités statistiques du projet d'application de recueil de la documentation opérationnelle et d'information statistique sur les enquêtes (A.R.D.O.I.S.E.), dispositif destiné à remplacer les applications existantes locales (S.T.I.C.-F.C.E. et Omega) de la police nationale pour la collecte des statistiques institutionnelles 4001 et opérationnelles sur la criminalité et la délinquance.

- Mise en œuvre du nouveau système d'information mutualisé (police/gendarmerie) sur lequel s'adosseront les nouvelles applications statistiques de la police nationale avec d'une part l'application « STATISTIC 4001 », serveur qui permettra de poursuivre la production des statistiques institutionnelles de la délinquance de la police nationale (état 4001) et d'autre part l'application « STATISTIC OP » qui fournira, à partir d'une base d'informations « anonymisées » des données visant notamment : le fait (nature d'infraction), les victimes (personnes physiques et morales, profession, nationalité, âge), les objets, ainsi que les modes opératoires.

Ces nouveaux dispositifs statistiques seront appelés à remplacer les outils actuels. S'agissant de la statistique institutionnelle 4001, il n'est pas envisagé de modifier son champ d'application, son contenu (enregistrement des crimes et délits dénoncés par les victimes aux services de police et de gendarmerie ou constatés d'initiative par ces derniers) ainsi que la nomenclature en 107 index sur laquelle elle repose depuis 1972. L'outil 4001 sera donc conservé.

### **2.3. - Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2008**

Néant

## **3 – Opérations répétitives**

### **3.1. - Enquêtes**

Néant

### **3.2. - Exploitation de fichiers administratifs**

- Collecte, centralisation et exploitation des statistiques sur la criminalité et la délinquance constatées par les services de police et les unités de gendarmerie, à partir d'une transmission par voie télématique de fichiers statistiques départementaux dont la gestion est assurée informatiquement par la D.C.P.J. (service central d'étude de la délinquance).

L'article D8 du code de procédure pénale (décret n° 96.74 du 25 janvier 1996) stipule que « les services de police et les unités de gendarmerie adressent aux services relevant de la D.C.P.J. les renseignements relatifs à la délinquance et à la criminalité susceptibles d'être exploités dans un but de centralisation, de classification ou de diffusion (avis, fiches, statistiques) ».

- Production de la publication statistique annuelle « Aspects de la criminalité et de la délinquance constatés en France » dont la diffusion est assurée par la Documentation Française (voir infra partie 6).

Les deux tomes de cette publication sont diffusés publiquement depuis 1999. Depuis l'édition 2004, parue en juillet 2005, ils ne font plus l'objet d'une vente publique mais d'une mise en ligne sur Internet à partir du site de la Documentation Française, au sein de la rubrique « bibliothèque des rapports publics », autorisant ainsi une consultation libre et gratuite.

### **3.3. - Autres travaux**

Néant

## **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

### **- Mobiliser davantage les sources administratives**

Néant

### **- Alléger les enquêtes existantes**

Néant

### **- Dématérialiser la collecte des informations**

Néant

## 5 - Aspects particuliers du programme 2008

### 5.1. - Aspects "régionaux et locaux"

- Mise à jour des « tableaux économiques régionaux » : résultats statistiques 2007 sur la délinquance constatée dans les régions administratives et les départements français (destinataire : l'institut national de la statistique et des études économiques -I.N.S.E.E.-).

- Mise à jour des « tableaux de l'économie française » et de « l'annuaire statistique de la France » pour les données 2007 sur la délinquance constatée (destinataire : I.N.S.E.E.).

### 5.2. - Aspects "environnement"

Néant

### 5.3. - Aspects "européens"

Néant

## 6 - Diffusion des travaux

Rapport statistique annuel « Aspects de la criminalité et de la délinquance constatés en France » (édition 2007 tomes 1 et 2) disponible au 1er semestre 2008.

Depuis 1999, le second tome de cette publication présente des données statistiques départementales (faits constatés en 4 grandes catégories), détaillées par service de constatation (police nationale d'une part, gendarmerie nationale d'autre part) et infra départementales (chiffres en 107 index des circonscriptions de sécurité publique et des compagnies de gendarmerie).

Depuis l'année 2005, cette publication est mise à disposition libre et gratuite sur le site Internet de la Documentation Française à la rubrique « bibliothèque des rapports publics », cette nouvelle diffusion s'inscrivant dans la recommandation « d'utiliser largement les possibilités de diffusion offertes par l'Internet et à ne recourir à des publications imprimées que lorsque la teneur particulière de l'ouvrage le justifie », qui conclut la circulaire du Premier Ministre en date du 24 mars 2005 relative à la réalisation de produits éditoriaux par les administrations de l'État.

## 7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Thèmes et opérations	Unité Responsable	Suivi	Observations
<p><b>Police et Gendarmerie</b> <u>Criminalité et délinquance</u></p> <p>Réalisation du rapport statistique « Aspects de la criminalité et de la délinquance constatés en France par les services de police et les unités de gendarmerie ».</p>	<p>Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire</p> <p>Direction centrale de la police judiciaire</p>	<p><b>en cours</b></p> <p>Sortie publique de l'édition 2007 prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2008 sur le site Internet de la documentation française rubrique des rapports publics.</p>	<p>Opération annuelle permanente depuis 1972.</p>

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
**Direction de la Vie Associative, de l'Emploi et des Formations**  
 Mission des études, de l'observation et des statistiques

## 1 - Exposé de synthèse

La « mission des études, de l'observation et des statistiques » a un rôle traditionnel de service statistique ministériel dans le champ « jeunesse, sports et vie associative ». Cette orientation se traduit par un développement articulé autour de trois axes principaux : favoriser la cohérence des dispositifs statistiques au sein du ministère (directions centrales et services déconcentrés), développer le dialogue avec les acteurs de l'étude du sport, de la jeunesse et de la vie associative extérieurs au ministère, animer les travaux d'élaboration des comptes économiques du sport.

Sur le champ « statistique, études et évaluation », d'autres structures interviennent. Deux d'entre elles sont internes au ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative :

- l'Observatoire des activités physiques, des pratiques sportives et des métiers du sport (dépendant du CNAPS : Conseil National des Activités Physiques et Sportives), créé en juin 2001 et chargé d'un rapport annuel au parlement et au gouvernement sur le développement des activités physiques et sportives ;
- l'Observatoire national des métiers et de l'animation du sport (ONMAS) créé en mars 2002 auprès des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, et de la jeunesse et des sports, qui a pour mission « de conduire des enquêtes qualitatives et quantitatives en matière d'emploi et de formation dans le domaine des métiers de l'animation et du sport ».

Une troisième est une autorité administrative indépendante : Le Conseil de Prévention et de Lutte contre le Dopage (CPLD), créé par la loi n°99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage

Pour assurer son rôle, la mission statistique compte 7 personnes depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2005.

En 2009, sur les trois axes de développement de la mission, les opérations suivantes constitueront des priorités :

- cohérence des dispositifs statistiques : poursuite de l'effort de rationalisation du système d'information statistique des services déconcentrés ;
- développement des travaux dans les domaines de la jeunesse et de la vie associative ; seront en particulier poursuivis et développés les travaux relatifs à la connaissance de l'emploi sportif et de l'emploi associatif ;
- comptes économiques du sport : amélioration de la méthodologie ;
- connaissance de la pratique sportive : la dernière enquête sur la pratique sportive porte sur l'année 2003. L'émergence de nouvelles pratiques et la nécessité de mieux connaître la pratique sportive de certains publics impose qu'une nouvelle enquête soit effectuée en 2009, en relation avec la direction des Sports et les acteurs concernés du mouvement sportif.

## 2 - Travaux nouveaux pour 2009

### 2.1. Amélioration du suivi de l'emploi

- L'amélioration du suivi de l'emploi sportif se poursuivra avec l'exploitation des résultats de l'enquête génération 2004 du CEREQ, dans laquelle un échantillon spécifique a été constitué pour suivre les trajectoires professionnelles des diplômés du pôle jeunesse et sports du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. L'enquête a été réalisée par le CEREQ en 2007. Les fichiers seront disponibles à la fin de l'année 2008.

- Le traitement des fichiers DADS sur le champ des associations employeuses, couplé à l'exploitation des données du dispositif CLAP (ou du fichier SIRENE), permettra d'affiner la connaissance de l'emploi dans les associations et complètera la connaissance de l'emploi sportif.

## **2.2 Lancement d'une enquête sur la pratique sportive**

La dernière enquête menée sur la pratique sportive est l'enquête 2003 sur la participation culturelle et sportive menée par l'INSEE dans le cadre du dispositif EPCVM.

L'émergence de nouvelles pratiques, la nécessité de mieux connaître l'écart entre la pratique licenciée et la pratique non licenciée, l'intérêt pour le ministère de mieux appréhender la pratique sportive de certains publics impose la nécessité de relancer une nouvelle enquête. L'année 2008 sera consacrée à la préparation et l'année 2009 serait consacrée à la mise en œuvre de l'enquête.

## **2.3. Suivi de la mise en place d'un panel des éducateurs sportifs sur le champ des sports de nature**

Le pôle national ressources sur les sports de nature du ministère s'intéresse plus particulièrement à l'emploi dans ce secteur. La mission statistique est étroitement associée à ses travaux. En 2008, une étude de faisabilité a été lancée afin d'envisager la possibilité de mettre en place un panel d'éducateurs sportifs travaillant dans le domaine des sports de nature. La mission fait partie du comité de pilotage qui suit ces travaux préliminaires et a contribué à la réalisation du cahier des charges de cette étude. Si le projet aboutit et se concrétise en 2009 par la mise en œuvre du panel, la mission statistique suivra le déroulement des travaux qui seront confiés à un prestataire extérieur.

## **3 - Opérations répétitives**

### **3.1 Le recensement des licences sportives**

Chaque année, les fédérations sportives (olympiques, non olympiques, multisports) sont interrogées sur le nombre de licences délivrées, leur nature, le sexe, l'âge des licenciés et la répartition territoriale de ces licences. Cette source statistique fournit une estimation annuelle de la pratique sportive « institutionnelle ». En 2009, seront collectées les données de l'année 2008.

### **3.2 Les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère**

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômes font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRJS.

### **3.3 Les CAE, CAV dans le champ « Jeunesse et sports »**

Une exploitation d'un extrait du fichier CNASEA / DARES transmis trimestriellement par la DARES permet de repérer les caractéristiques des employeurs, la nature des contrats et le profil des bénéficiaires dans le cadre du dispositif prévu par le plan de cohésion sociale. En 2009, seront poursuivis les travaux entamés en 2007 et 2008.

### **3.4 Estimation de la dépense « sportive »**

L'estimation de la dépense sportive nécessite d'évaluer précisément la consommation des ménages, et les dépenses des administrations publiques. Une partie des données nécessaires à l'établissement des résultats (consommation des ménages, balance commerciale, résultats des entreprises de sport) est fournie par l'INSEE dans le cadre d'une convention annuelle. Les investigations méthodologiques seront poursuivies.

### **3.5 Coordination du Système d'information statistique des services déconcentrés**

Les différents services centraux et déconcentrés du secteur jeunesse et sports du ministère produisent beaucoup d'information statistique ou d'études sur les domaines de compétence du ministère. Toutefois, ces informations sont rarement comparables et circulent dans de mauvaises

conditions. Le ministère a donc décidé en 2005 de mettre en œuvre un projet destiné à favoriser la coordination de ce système d'information interne, en harmonisant les méthodes, les outils, les nomenclatures, et en tant que de besoin, les objets d'étude.

Le pilotage de ce projet a été assuré par un comité comprenant des représentants des services de l'administration centrale ainsi que l'ONMAS, des représentants des services déconcentrés (deux directions départementales : Charente maritime et Val de Marne, deux directions régionales : Centre et Ile de France), des représentants des établissements (École Nationale d'Équitation, CREPS de Nancy). La maîtrise d'œuvre a été assurée par la MEOS, en collaboration avec la Direction de la Vie Associative, de l'Emploi et des Formations.

Au cours de l'exercice 2007-2008, plusieurs chantiers entrant dans le développement du projet ont été menés à bien :

- Harmonisation des nomenclatures gérées par le ministère,
- Formation des agents des services concernés par des opérations d'observation,
- Mise en œuvre de conventions avec les services publics producteurs de données (DADS, CLAP, SIRENE...),
- Coordination des enquêtes lancées en administration centrale auprès des services déconcentrés.

En 2009, la mission poursuivra son effort de formation auprès des services (administration centrale et services déconcentrés) et développera ses missions d'expertise auprès des services.

### **3.6 Investissement méthodologique pour l'élaboration d'indicateurs LOLF**

Le ministère a fait le choix d'indicateurs de performance dont certains sont actuellement renseignés selon des méthodes qui ne sont pas complètement satisfaisantes, en particulier l'indicateur concernant le taux de licences sportives en ZUS géré actuellement par les DRJS. La mission statistique poursuivra l'effort entrepris en 2007 et 2008 afin d'aboutir à l'horizon 2010 à une méthode fiable consistant à faire géocoder par l'INSEE des fichiers de licenciés fournis par les fédérations sportives, déchargeant ainsi les services déconcentrés d'une tâche fastidieuse.

### **3.7 Relations Internationales**

Participation à un Groupe de Travail, présidé par la Commission Européenne, sur le thème de l'économie du sport. La constitution de ce groupe a été décidée lors d'une réunion des directeurs des sports de l'Union en mars 2006 à Vienne. Il est constitué de neuf pays. Ses objectifs sont principalement la délimitation du périmètre de l'économie du sport, l'élaboration du cadre d'un compte satellite et celle d'un cahier des charges de transmission et de stockage des données concernées.

## **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

sans objet

## **5 - Aspects particuliers du programme 2009**

### **5.1 - Aspects régionaux et locaux**

sans objet

### **5.2 - Aspects environnement**

sans objet

### **5.3 - Aspects européens**

Une attention toute particulière sera portée aux travaux sur le compte satellite du sport au sein du groupe de travail présidé par la Commission Européenne.

## **6. Liste des publications**

Une publication de type ouvrage est envisagée pour 2009 :



Résultats de l'enquête génération 2004 du CEREQ.

Publications régulières :

6 à 8 numéros de Stat-Info qui est désormais en régime de croisière,

Deux dépliants 7 volets, l'un consacré aux chiffres-clés du sport et l'autre aux chiffres-clés de la jeunesse.

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

### Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

#### 1. Exposé de synthèse

La statistique officielle de la chancellerie est encore fondée en grande partie sur les indicateurs d'activité, alimentés par les juridictions à l'aide des tableaux de bord (TdB) à leur disposition. Ce dispositif présente les inconvénients suivants :

- les tableaux de bord ne permettent de remonter que des données agrégées figées

Les demandes de données nouvelles qui ne figurent pas en tant que telles sont en général difficiles à satisfaire. Toute demande particulière de la chancellerie, qui ne figure pas directement dans les TdB en tant que compteur, n'est pas satisfaite à partir du dispositif des TdB mais à partir des fichiers détail.

La plupart des demandes nouvelles suscitées par les évolutions législatives ne peuvent être satisfaites rapidement. Cela nécessite des évolutions des modules statistiques qui sont très lourdes en termes de moyens et de temps pour la SDSSED. De plus, on se heurte au goulot d'étranglement de la SDIT (Sous-Direction de l'Informatique et des Télécommunications) qui est sous dimensionnée.

- les indicateurs issus des tableaux de bord ne peuvent faire l'objet d'un retraitement statistique pour en améliorer la qualité

La qualité des indicateurs peut souffrir de quelques affaires mal saisies ou de certaines variables qui n'ont pas été saisies pour certaines affaires. Pour effectuer des imputations, des corrections, des redressements, il est nécessaire de remonter à la donnée primaire. Cette opération, difficile à mettre en œuvre dans les TdB, est une opération statistique classique à partir des fichiers détail.

Le souhait de la SDSSED est de se désengager le plus possible de la responsabilité des outils de contrôle de gestion de la Chancellerie et de pilotage par les juridictions : les indicateurs d'activité et les tableaux de bord. Ce désengagement permettrait de dégager des moyens pour recentrer la statistique de la SDSSED sur :

- l'extraction des données détail en sortie des logiciels de gestion ou des Infocentres permettant des statistiques plus fiables, plus souples pour répondre aux demandes nouvelles et permettant aussi de disposer de réelles séries chronologiques annuelles et infra annuelles,
- le développement et la création d'instruments plus élaborés comme le panel des mineurs permettant de réaliser des analyses longitudinales et non simplement transversales,
- la poursuite et le développement d'outils permettant la connaissance des justiciables et des phénomènes sociaux comme cela a été fait avec les premières enquêtes auprès des justiciables.

Cette orientation devrait être facilitée par la mise en place de l'Infocentre Pharos développé par la Cellule Contrôle de Gestion de la DSJ (Direction des Services Judiciaires) et par la mise en place des Infocentres Statistiques nationaux sur l'ensemble des domaines judiciaires.

#### 2. Travaux nouveaux pour 2009

##### Enquête auprès des justiciables

La première enquête auprès de 5 000 victimes de délits, dont l'affaire a fait l'objet d'une réponse pénale, a été collectée en mars et avril 2006 sur un champ incomplet. Cette enquête a été reconduite en 2007 et en 2008 mais cette fois la base de sondage repose sur l'ensemble des bases affaires (y compris les affaires des grands TGI de province). Les enquêtes réalisées en 2006 et en 2007 ont fait l'objet de deux rapports d'études et de deux Infostat.

La SDESD a pour objectif de réaliser en 2009 une enquête concernant un autre domaine que le pénal. Le projet d'enquête concernant les divorcés est actuellement le plus avancé. Le problème se situe dans l'opportunité de réaliser une telle enquête alors que la législation actuelle se trouve "coincée" entre deux réformes d'envergure, celle de 2005 et surtout celle envisagée pour courant 2008 prévoyant la "déjudiciarisation" du divorce par consentement mutuel. L'objectif est de prévoir dans un premier temps un champ complet des divorcés, c'est à dire incluant toutes les procédures de divorce, et d'ajuster éventuellement ce champ en fonction des évolutions législatives.

### **Statistique pénale**

Mise en production du module d'extraction des données détail à partir de l'Infocentre statistique, lié à la nouvelle application de gestion CASSIOPÉE. La première version (V1) de l'Infocentre sera opérationnelle fin 2008 ou début 2009.

Dans la V1 de l'Infocentre, 5 fichiers de données détail seront extraits :

- le fichier détail "Affaire"
- le fichier détail "Auteur"
- le fichier détail "Enquêtes"
- le fichier détail "Décisions"
- le fichier détail "Obligations".

Ces fichiers sont destinés à alimenter une base relationnelle. De nouveaux fichiers seront créés et les fichiers existants seront enrichis avec la mise en production des nouvelles versions de l'Infocentre Cassiopée.

Des fichiers détail pourraient aussi être réalisés dans le domaine de l'application des peines à partir de l'Infocentre lié à l'application de gestion APPI (Application des Peines Probation Insertion).

### **Statistique des mineurs**

#### Panel des Mineurs

L'objectif en 2008 est d'étendre la couverture du panel aux 130 parquets des petits TGI de province.

Les anciens logiciels de gestion "Mineurs" hétérogènes sur l'ensemble du territoire étant remplacés en 2009 par Cassiopée et APPI, il est nécessaire de prévoir :

- la mise en production du module d'extraction des données utiles au panel relatives au pénal (hors application des peines) et au civil, à partir de la nouvelle chaîne pénale Cassiopée,
- la mise en production du module d'extraction des données utiles au panel relatives à l'application des peines à partir du logiciel APPI.

#### Données détail

Les variables des données détail relatives aux mineurs seront présentes dans les fichiers détail extraits des Infocentres statistiques Cassiopée et APPI. Les variables relatives aux mineurs sont en nombre restreint dans la V1 de l'Infocentre Cassiopée. Les fichiers détail devront être complétés notamment par les variables jugement, assistance éducative, Protection Jeune Majeur, Tutelle aux prestations sociales.

### **Statistique civile**

Conception et début de réalisation de la statistique civile à partir de l'Infocentre Portalys. Le début de l'expression des besoins est programmé pour courant 2008.

## **3. Opérations répétitives**

La liste des opérations statistiques permanentes conduites au ministère de la Justice est la suivante :

**Direction des Affaires Civiles et du Sceau** : Statistiques sur la profession d'avocat

**Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

Gestion Automatisée des Mesures confiées aux Établissements du secteur public (GAME)

Statistiques des Mesures confiées au secteur associatif habilité

**Direction de l'Administration Pénitentiaire**

Statistique mensuelle et trimestrielle sur la population pénitentiaire  
 Statistique d'activité des Juges d'application des peines et des services de probation et d'insertion professionnelle

### **Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (S/D SED)**

#### Dispositifs civils

Répertoire général civil : affaires détaillées, registres  
 Tableaux de bord et de suivi détaillé des affaires des cours d'appel, TGI et Conseils des Prud'hommes  
 Répertoire des tribunaux de commerce : affaires détaillées, registres  
 TASS, tribunaux, et cours régionales des pensions  
 Acquisitions de la nationalité française  
 PACS  
 Conciliateurs de Justice  
 Enquêtes sur les associations de médiation civile  
 Réparation des détentions provisoires à tort.

#### Dispositifs pénaux

Cadres du Parquet  
 Prototype d'infocentre national NCP  
 Casier Judiciaire National  
 Répertoire de l'instruction  
 Activité des associations d'aide aux victimes, d'alternatives aux poursuites et de contrôle judiciaire  
 Délégués et médiateurs du Procureur  
 CRPC, activité du JLD et des JIRS (enquête électronique dite Perben II)  
 Indicateurs mensuels de suivi de la délinquance des mineurs.

#### Autres dispositifs permanents

Indicateurs trimestriels d'Activité (dans les domaines civil, pénal et mineurs)  
 Indicateurs annuels du domaine civil  
 Répertoire de l'Aide Juridictionnelle  
 Tableaux de bord mineurs  
 Panel des Mineurs  
 Activité des maisons de justice et du droit et des antennes de justice.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet en ce qui concerne le Ministère de la justice

## **5. Aspects particuliers du programme 2008**

### **5.3. Aspects « européens »**

#### **Eurostat**

Au 1<sup>er</sup> semestre 2006, un plan d'action de l'Union européenne concernant ***l'élaboration d'une stratégie de mesure de la délinquance et de la justice pénale*** a été mis au point. Pour mettre en œuvre ce plan d'action, deux instances sont créées :

- 1 – un **groupe expert** (auprès de la DG JLS) sur les besoins politiques en matière d'information sur la délinquance et la justice pénale,
- 2 – un **groupe de travail statistique** sur la délinquance et la justice pénale qui comprend des représentants des systèmes statistiques des États membres.

La SDSSED représente la France au groupe de travail. Cette représentation est désormais facilitée par le fait que le ministère de la Justice participe chaque année à l'enquête de victimation dont l'OND et l'INSEE sont à l'origine.

Dans ce cadre, Eurostat a mis en place une task force "Statistics on crime, victimisation and criminal justice". La SDSSED y représente la France. Le but de la task force est de proposer aux pays membres des variables harmonisées pour des enquêtes de victimation, d'établir des séries statistiques sur la délinquance et de suivre des études sur des types de délinquance qui intéressent la DG Justice, liberté, sécurité de la Commission européenne.

## Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe a créé une commission européenne pour l'évaluation de la Justice (CEPEJ) dont une des tâches est l'élaboration et l'exploitation d'un questionnaire adressé aux pays membres sur la justice : données statistiques et informations sur l'organisation et la procédure judiciaire. La SDSSED est fortement impliquée dans la réponse à la partie statistique du questionnaire.

## 6. Diffusion des travaux

### 6.1. Direction de la Protection Judiciaire et de Jeunesse

Bilans statistiques annuels de l'activité des établissements du secteur public et des établissements et services du secteur habilité justice.

### 6.2. Direction de l'Administration Pénitentiaire

- Statistique mensuelle de la population détenue
- Statistique trimestrielle de la population détenue
- Chiffres-clés de l'administration pénitentiaire
- Rapport annuel de l'administration pénitentiaire (et ses "tirés à part")
- Cahiers de démographie pénitentiaire
- "Travaux et documents"

### 6.3. Direction des affaires civiles et du sceau

- Statistiques sur la profession d'avocat

### 6.4. Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (S/D SED)

## 7. Suivi des travaux du moyen terme 2004-2008

Dans son avis général sur le programme à moyen terme 2004 - 2008, le CNIS, dans sa recommandation n° 10, exprimait le vœu suivant :

*"Il soutient les efforts présents et à venir pour constituer un véritable système d'information sur l'insécurité et les phénomènes de délinquance et de violence. Il souhaite qu'une information soit disponible sur l'accès aux droits sociaux des populations en difficulté."*

Le système statistique public (et plus particulièrement l'INSEE) n'a pas de légitimité (et il n'en a pas les moyens juridiques) pour identifier les personnes qui sont auteurs de "crimes et délits" et en particulier les étrangers qui sont en situation irrégulière (sans-papiers). C'est pourquoi l'INSEE a opposé cette impossibilité au projet d'enquêtes d'Eurostat sur les travailleurs étrangers en situation irrégulière. Néanmoins le système statistique public, par l'intermédiaire d'un service statistique de ministère (SSM), celui la justice, a mis en place un Observatoire national de la délinquance qui produit des rapports annuels sur la délinquance et a lancé une enquête de victimation.

Par ailleurs le service statistique du ministère de la justice a fait le travail important de rationalisation du système d'information souhaité par le CNIS et a mis en place les instruments permettant également, dans le cadre de la LOLF, de mesurer l'efficacité de la réponse pénale à la délinquance.

Les perspectives à moyen terme 2004 – 2008 du service statistique du ministère de la justice (SDSED) comprenaient :

- mesure de l'activité des juridictions à partir des outils de gestion (poursuite de la réforme) ;
- réponse aux besoins de la LOLF ;
- évaluation de certaines politiques judiciaires ;
- fonctionnement et sécurité des établissements pénitentiaires ;
- satisfaction des justiciables.

La plupart des objectifs ont été ou vont être atteints prochainement, certains plus lentement que prévu en raison des retards pris par la modernisation des outils de gestion. La mise en place des enquêtes par questionnaire électronique – non prévue en 2003 lors de l'établissement des perspectives à moyen terme 2004 -- 2008– a permis de développer considérablement l'utilisation des outils statistiques mis en place pour servir au pilotage des juridictions. La statistique d'activité des juridictions qui était exclusivement

annuelle jusqu'en 2003, produit désormais un grand nombre d'indicateurs trimestriels. Par contre aucun outil statistique n'a été mis en place sur les établissements pénitentiaires faute de moyens et de demandes explicites.

#### **Mesure de l'activité des juridictions à partir des outils de gestion (poursuite de la réforme)**

Le passage au nouveau registre général civil (RGC) a commencé avec les conseils des prud'hommes en 2003. Mais au lieu de se terminer avec les tribunaux d'instance au 1er janvier 2007 il sera vraisemblablement achevé au 1er janvier 2009. Les nouvelles nomenclatures d'affaires civiles ont été implantées dans tous les logiciels.

Dans le domaine pénal, la création et la mise en place du futur Infocentre statistique réalisé à partir du logiciel de gestion (CASSIOPÉE) s'achèveront en retard en 2008.

#### **Réponse aux besoins de la LOLF**

Les outils statistiques à disposition des juridictions ont été modifiés en 2005 et 2006 pour permettre d'obtenir les indicateurs de la LOLF ainsi que ceux du contrôle de gestion définis en 2004. Le Garde des Sceaux souhaitait disposer d'indicateurs trimestriels sur l'activité civile et pénale des juridictions. La SDSED a mis en place en 2004 une enquête par questionnaire électronique qui fournit, six semaines après la fin du trimestre, une statistique sur l'activité civile des cours d'appel, des tribunaux de grande instance (TGI) et des conseils des prud'hommes, ainsi que sur l'activité des parquets et des tribunaux pour enfants.

#### **Mesure de certains thèmes de la politique judiciaire (mise en place de la justice de proximité, effectivité des décisions de justice, efficacité de la réponse pénale, aide aux victimes)**

Des outils statistiques permanents ont été mis en place ou des enquêtes réalisées pour évaluer les différentes composantes de la politique judiciaire. Des enquêtes mensuelles et trimestrielles par questionnaire électronique ont permis de mesurer le développement de la justice de proximité et des juridictions interrégionales spécialisées, le taux d'exécution des peines, l'efficacité de la réponse pénale et la fréquence des récidives grâce à une exploitation statistique annuelle du Casier judiciaire et les parcours des mineurs délinquants grâce à un panel.

#### **Satisfaction des justiciables**

Le projet de service adopté en 2004 consiste à doter le ministère d'un système d'enquêtes régulières auprès des justiciables de manière à disposer d'indicateurs servant à évaluer la qualité et l'efficacité de la Justice. La première enquête concerne les victimes de délits pénaux auxquels une réponse pénale a été donnée. Elle a été collectée en mars 2006 et a été reconduite annuellement.

**Annexe :****A paru en 2007-2008**

Publications traditionnelles et sous format électronique

- Les Chiffres clés de la justice (données 2007)
- L'Annuaire statistique de la justice séries 2002-2006

Données par juridiction mises à disposition sur internet uniquement

- L'activité judiciaire en 2006
- L'aide juridictionnelle en 2006
- Les associations de médiations familiales et lieux de rencontre en 2006
- L'activité des conciliateurs en 2006
- L'activité des tribunaux pour enfants en 2006

Infostat justice (4 pages)

- Les décisions des cours d'assises d'appel sur la culpabilité
- L'activité des tribunaux en 2007
- Les peines prononcées par les cours d'assises d'appel : allègement ou alourdissement
- Les condamnations de personnes morales
- Les arrêts de cours d'appel rendus sur les décisions des CIVI
- L'évolution des divorces
- L'adoption
- La perception de la justice par les victimes d'infractions;

Rapports d'étude

- Les condamnations prononcées en 2006
- L'activité des maisons de justice et du droit en 2007
- Les décisions des cours d'assises d'appel
- Les arrêts des cours d'appel sur les décisions des CIVI
- Les condamnations de personnes morales
- La perception de la justice par les victimes d'infraction selon le type de procédure
- Les décisions d'adoptions en France et à l'étranger
- L'activité civile des Parquets.

**A paraître en 2009**

Publications traditionnelles et sous format électronique

- Les Chiffres clés de la justice (données 2008)
- L'Annuaire statistique de la justice séries 2003-2007.

Données par juridiction mises à disposition sur internet uniquement

- L'activité judiciaire en 2007
- L'aide juridictionnelle en 2007
- Les associations de médiations familiales et lieux de rencontre en 2007
- L'activité des conciliateurs en 2007
- L'activité des tribunaux pour enfants en 2007.

Infostat et rapports d'études (thèmes à définir)

## INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE SÉCURITÉ OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE - OND

### 1. Exposé de synthèse

L'observatoire national de la délinquance (OND) est un département de l'institut national des hautes études de sécurité (INHES), établissement public administratif, sous tutelle du ministère de l'Intérieur. Les travaux menés par l'observatoire sont présentés puis validés par un conseil d'orientation indépendant composé de près de 30 membres (élus, représentants de l'administration ou du secteur privé, de chercheurs et d'universitaires). Le conseil d'orientation a été installé en novembre 2003. Le mandat du conseil d'orientation arrivera à échéance en août 2008.

L'année 2009 sera donc remarquable à double titre : d'une part, ce sera la première année d'exercice du deuxième conseil d'orientation de l'OND et ce sera la première année d'exécution du premier programme de moyen terme établi par l'OND.

On peut rappeler ce que sont d'après le décret du 29 juillet 2004 les missions de l'observatoire national de la délinquance :

1. Recueillir les données statistiques relatives à la délinquance auprès de tous les départements ministériels et organismes publics ou privés ayant à connaître directement ou indirectement des faits ou des situations d'atteintes aux personnes ou aux biens ;
2. Exploiter les données recueillies en procédant notamment aux analyses globales ou spécifiques de la délinquance ;
3. Communiquer les conclusions qu'inspirent ces analyses aux ministres intéressés et aux partenaires de l'observatoire ;
4. Assurer la mise en cohérence des indicateurs, de la collecte et de l'analyse des données ;
5. Faciliter les échanges avec d'autres observatoires, en particulier l'Observatoire des zones urbaines sensibles ;
6. Animer un réseau de correspondants ;
7. Organiser la communication au public de ces données.

L'observatoire national de la délinquance est le destinataire de nombreuses données statistiques de nature administrative relatives à des faits de délinquance. Il s'agit en tout premier lieu de l'état 4001, tableau récapitulatif des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Il est complété des données d'activité répressive de l'ensemble des autres services de l'État habilité à constater des infractions : l'inspection du travail, les douanes, l'administration fiscale ou encore la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. L'état 4001 n'est pas la seule source sur l'activité des services de police et des unités de gendarmerie : l'observatoire reçoit aussi des informations sur les déclarations à la main courante, sur les contraventions enregistrées et sur les infractions à la sécurité routière.

Les différentes statistiques sur la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie alimentent le bulletin mensuel de l'OND ainsi que son bilan annuel.

L'OND a établi des partenariats avec certaines administrations ou organismes représentatifs afin d'être destinataire de statistiques sur les agressions contre leurs personnels et dans certains cas contre leurs biens. Cela concerne les professions de policier, de gendarme, de magistrat, d'agent de l'administration pénitentiaire, de pompier, d'inspecteur du travail, d'agent des douanes, d'agent de la direction générale des impôts, d'agent de l'Éducation nationale, d'agent des transports publics, de médecin, de pharmacien, ou encore d'arbitre de football.

Pour compléter les statistiques administratives sur la délinquance, l'OND finance et développe avec l'INSEE un programme d'enquête annuelle de victimation. Il s'agit d'enquête en face à face menée par l'INSEE dont l'objectif principal est de demander à un échantillon aléatoire de ménages et d'individus s'ils



ont été victimes de vols, de dégradations de biens ou d'agressions au cours d'une période donnée. Cela permet d'estimer la proportion de victimes et le nombre de faits subis, que ces faits aient ou non été suivis d'une plainte. Ces enquêtes offrent aussi la possibilité d'évaluer le taux de plainte selon la nature des atteintes et mesurer leurs évolutions dans le temps.

Les résultats des enquêtes sont comparés aux statistiques extraites des bases de données administratives. Cette démarche qui s'inscrit dans ce que l'observatoire appelle une approche « multi sources » est la seule à même de rendre compte des évolutions des différents phénomènes de délinquance.

Depuis 2007, le rapport annuel de l'OND est publié en fin d'année et non plus au mois de mars comme ce fut le cas en 2005 et 2006. Le bilan annuel de la délinquance enregistrée est établi dès le mois de janvier. Pour bénéficier d'une véritable approche multi sources, il faut attendre la disponibilité des résultats de l'enquête de victimation dont la collecte a lieu de janvier à mars. Les premiers résultats sont connus au cours du dernier trimestre de l'année. A cette période, la plupart des partenaires de l'OND peuvent lui fournir leurs statistiques sur les atteintes ayant visé leurs personnels et éventuellement leurs biens au cours de l'année précédente. Reprenant sous forme de fiche synthétique les contenus récurrents et sous forme de dossier les contenus inédits, le rapport de l'OND peut alors établir un véritable bilan annuel panoramique.

Selon le calendrier actuel, des nouvelles applications informatiques de la police nationale et de la gendarmerie nationale permettant la collecte de statistiques sur les infractions enregistrées seront déployées en 2009. En attendant la montée en charge du dispositif, et en espérant qu'il soit opérationnel à l'échelle nationale au 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'OND aura à mener des travaux méthodologiques afin de déterminer son impact sur les séries statistiques en cours et les aménagements ou améliorations qu'il pourrait rendre nécessaires ou possibles.

## **2. Travaux nouveaux pour 2009**

### **2.1. Enquêtes**

L'enquête « cadre de vie et sécurité » de 2009 sera la 3<sup>e</sup> du dispositif d'enquête annuel INSEE-OND. Elle sera reconduite dans sa forme actuelle qui comprend le module auto-administré sur les violences dites sensibles (violences physiques et sexuelles, y compris de la part d'une personne vivant avec l'enquêté).

L'extension de l'enquête de victimation au DOM fera l'objet d'une étude de faisabilité.

### **2.2. Exploitations nouvelles de fichiers administratifs pour 2009**

L'observatoire national de la délinquance est sollicité en vue d'analyse qualitative sur diverses formes de délinquance pour lesquelles l'outil d'enregistrement des faits constatés n'apportent pas des informations suffisantes. Les demandes les plus récentes portent sur la nature des violences physiques ou sexuelles et sur les personnes mises en cause pour ces infractions, sur le lien entre alcool, toxicomanie et violences, ou sur les atteintes à l'environnement.

L'OND disposera de trois différents types de données pour mener de telles études dites qualitatives, terme qui signifie qu'on veut aller au-delà des statistiques actuellement disponibles à partir de l'état 4001. Une donnée comme l'âge détaillé des mis en cause participerait déjà d'une approche plus qualitative que ce n'est le cas aujourd'hui. On peut trouver cette information et d'autres éléments descriptifs des infractions constatés comme le lieu de commission, le profil des victimes dans les bases de données opérationnelles actuelles, les futures bases de données qui les remplaceront petit à petit en 2009, et dans les procédures stockées dans les services de police et les unités de gendarmerie, c'est à dire en remontant jusqu'à la source « papier ».

Les bases administratives existantes sont le système de traitement des infractions constatées (STIC) de la police nationale, de la base nationale des statistiques de la délinquance (BNSD) de la gendarmerie. Les nouveaux outils en cours de développement se nomment ARIANE pour la police nationale et pulsar pour la gendarmerie nationale. Si le STIC et la BNSD ne peuvent faire l'objet que de demande ponctuelle liée à un thème particulier, à partir des nouvelles bases de données l'objectif de l'OND sera d'étudier la faisabilité de la mise en place de passerelles de transmission de données fines sur les faits, les victimes et les personnes mis en cause.

Il s'avère nécessaire d'étudier directement les procédures car les bases administratives ne peuvent pas contenir certains éléments de contexte sur les infractions enregistrées du fait de la complexité voire de l'impossibilité d'envisager le codage statistique systématique : il peut s'agir d'informations sur le déroulement des faits (mode opératoire des vols par exemple), sur les éventuelles relations entre la victime et son auteur (pour les coups et blessures notamment). L'OND souhaite pouvoir mettre en place un dispositif qui servirait de cadre à ce type d'études et qui améliorerait le temps de réponse aux demandes qualitatives les complexes.

### **2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux pour 2009**

L'OND participe au développement des enquêtes de victimation en milieu scolaire. Il souhaite que ce type d'enquête intègre le dispositif d'enquêtes régulières auprès des élèves et des personnels de l'éducation nationale.

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. Enquêtes**

Entre janvier et mars 2009, la troisième enquête « cadre de vie et sécurité » du dispositif d'enquête annuel de l'OND sera menée. Son questionnaire sera une évolution du questionnaire initial, évolution *a minima* tenant compte des enseignements des deux enquêtes précédentes. Il s'agit de modifier ce qui doit l'être nécessairement au regard des expériences précédentes. Le dispositif ne donnant toute la mesure de ses possibilités que dans la durée, il est en effet indispensable de maintenir la continuité des questionnaires.

Chaque nouvelle enquête, et notamment celle de 2009 puisqu'il s'agira de la 3<sup>e</sup>, étend les perspectives d'études du dispositif. D'un point de vue conjoncturel, avec trois enquêtes annuelles successives, on commencera à établir de véritables séries statistiques susceptibles de participer pleinement à la détermination des tendances d'évolutions de la délinquance subie par les ménages et les personnes de 14 ans et plus. Pour certaines atteintes aux biens, la stabilité du questionnaire s'étend sur 5 ans. Pour les informations plus structurelles, comme le profil des victimes ou les disparités de taux d'atteintes ou de taux de plainte (sous réserve qu'on mesure effectivement leur existence et leur stabilité dans le temps), le regroupement des trois enquêtes devrait permettre des analyses dans des conditions de représentativité bien meilleures qu'avec une seule enquête, voire deux pour les effectifs les plus faibles.

### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

En 2009, l'observatoire exploitera les données de l'état 4001 sur l'année 2008, cela impliquera une mise à jour des analyses sur les faits constatés pour les quatre indicateurs de l'OND (atteintes aux biens, atteintes volontaires à l'intégrité physique, escroqueries et infractions économiques et financières et infractions révélées par l'action des services) et pour les personnes mises en cause selon les 3 distinctions existantes mineurs/majeurs, hommes/femmes et français/étrangers.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet

## **5. Aspects particuliers du programme 2009**

### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

L'observatoire rendra accessible les statistiques sur les faits constatés à l'échelle régional et départemental, DOM compris, sous la forme d'une application cartographique accessible par internet. La diffusion de ces données au plus grand nombre se fera dans le cadre méthodologique défini par l'OND et sera accompagnée d'une aide en ligne consacrée aux questions de définitions et de méthodes.

### **5.2. Aspects « environnement »**

Sans objet

### **5.3. Aspects « européens »**

L'observatoire prévoit des études comparatives avec les pays de l'Union européenne (à commencer par les pays ayant un système de collecte comparable comme l'Angleterre), sur les infractions qui le permettent.

## 6. Diffusion des travaux

Le cinquième rapport annuel sera publié au dernier trimestre 2009. Il contiendra une mise à jour des études déjà présentes dans les rapports annuels précédents et des articles sur les nouveaux thèmes d'études. Une partie de ces derniers sera traitée dans les publications de type « Grand Angle », dans des articles plus longs et orientés sur les questions de méthodes « Résultats et méthodes » ou encore dans une forme plus succincte dans la collection « Repères ».

## ANNEXE

### Sommaire du troisième rapport annuel (novembre 2007)

#### Dossiers 1 – La victimation

Les victimes de violences physiques et de violences sexuelles en 2005 et 2006

Victimations et sentiment d'insécurité en 2006

La première enquête nationale de victimation au monde : le NCVS

Évolution et mesure de la violence à l'école en France : 1966-2006

#### Dossiers 2 – Crimes et délits constatés

L'activité des offices centraux de police judiciaire

Les violences urbaines : bilan de l'année 2006

Les violences urbaines de l'année 2005. Autopsie d'un phénomène inédit

L'activité judiciaire pénale en

Les crimes et délits enregistrés à Paris en 2006

La main courante de la préfecture de police en 2006

Éléments de mesure de la violence enregistrée entre conjoints

Éléments de connaissance de la fraude documentaire à l'identité

Le rapport faits élucidés/faits constatés sur 12 mois en juin 2007

À propos de l'activité chiffrée des « performances » d'élucidation des crimes et délits dans les services de police et unités de gendarmerie (juin 1997-juin 2007)

#### Fiches thématiques

1. Les atteintes aux biens enregistrées en 2006

2. Les atteintes aux biens en 2006 par département

3. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrées en 2006

4. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique par département en 2006

5. Les violences crapuleuses et non crapuleuses en 2006

6. Les escroqueries et infractions économiques et financières enregistrées en 2006

7. Les infractions révélées par l'action des services en 2006

8. Les « autres crimes et délits » enregistrés en 2006 (hors indicateurs de l'OND)

9. Les personnes mises en cause en 2006 (évolution)

10. Les mineurs et majeurs mis en cause en 2006

11. Les femmes et les hommes mis en cause en 2006

12. Les Français et les étrangers mis en cause en 2006

13. Caractéristiques des mis en cause pour atteintes aux biens en 2006

14. Caractéristiques des mis en cause pour atteintes volontaires à l'intégrité physique

15. Les phénomènes criminels traités par les douanes

16. Les infractions au code de la consommation et au droit de la concurrence

17. Les infractions fiscales en 2005 et 2006

18. Les actes de violences recensés dans SIGNA en 2005/2006

19. Les vols de métaux enregistrés par la gendarmerie nationale en 2005 et 2006

20. Les vols dans les coffres-forts et les DAB recensés par l'OCLDI en 2006

21. Les vols de fret traités par les unités de la gendarmerie nationale et portés à la connaissance de l'OCLDI en 2006

22. Les atteintes à l'environnement constatées par la gendarmerie nationale en 2006

23. Les faits d'insécurité dans l'habitat social recensés en 2005

24. Les signalements des usagers dans la main courante informatisée en 2006

25. Insécurité et délinquance routières en 2006 .

26. Les contraventions dressées à Paris en 2006

27. Les contraventions dressées pour violences par la gendarmerie nationale en 2006
28. Les personnes prises en charge par l'administration pénitentiaire en 2006.
29. Les atteintes aux personnes et aux biens recensées en 2006 dans les équipements municipaux par l'Observatoire parisien de la tranquillité publique de la Ville de Paris
30. Le Système d'Information Sécurité du Groupe La Poste
31. Les premiers travaux communs entre la DACG et l'OND visant à comparer les statistiques de la police de celles de la Justice en Seine-Saint-Denis
32. Les atteintes aux personnels et aux biens de la police nationale
33. Les atteintes aux personnels de la gendarmerie nationale
34. Les atteintes aux personnels de l'administration pénitentiaire
35. Les condamnations prononcées par les tribunaux pour infractions dont ont été victimes les magistrats de 2000 à 2006.
36. Les incidents déclarés par les sapeurs-pompiers de Paris en 2006
37. Les agressions déclarées par les pompiers volontaires et professionnels en 2006.
38. Les atteintes aux biens et aux personnels de la direction générale des douanes et droits indirects en 2006
39. Les atteintes contre les agents et leurs biens, les services et installations des impôts en 2006
40. Les personnels victimes d'actes de violence grave dans les collèges et lycées publics en 2005-2006 d'après le recensement SIGNA.
41. Les statistiques produites par l'Observatoire national de la sûreté dans les transports ferroviaires et collectifs
42. Les atteintes physiques et verbales subies par les personnels des entreprises de transport sur les réseaux Île-de-France/hors Île-de-France
43. Les atteintes physiques et verbales subies par les personnels des entreprises de transport sur les réseaux bus/tram et métro/RER/trains
44. Les atteintes subies par les personnels de la RATP et de la SNCF : distinction atteintes physiques/atteintes verbales.
45. Les agressions déclarées par les médecins en 2006
46. Les agressions signalées par les pharmaciens en 2005 et 2006.
47. Les actes de violence signalés en milieu hospitalier
48. Les atteintes volontaires déclarées par le corps arbitral de football
49. Éléments de mesure de la violence et des incivilités dans le football amateur au cours de la saisons 2006/2007

Géographie des crimes et délits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie en 2006

Mesure du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique rapporté à la taille de la population présente en moyenne

Cartes

### **Regards sur l'étranger**

La criminalité enregistrée aux Etats-Unis

La criminalité déclarée aux États-Unis à travers l'enquête NCVS

La délinquance des mineurs aux Etats-Unis

La criminalité enregistrée au Canada.

La criminalité enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles

La criminalité déclarée en Angleterre et au Pays de Galles à travers l'enquête BCS

La criminalité enregistrée en Allemagne

La criminalité enregistrée en Suède

La criminalité enregistrée en Espagne

### **Suivi des préconisations 2005 et 2006 et préconisations 2007**

Les suites des préconisations émises en 2005 et 2006 par le conseil d'orientation de l'OND

Les préconisations 2007 du conseil d'orientation de l'OND

**MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE L'INTÉGRATION, DE L'IDENTITÉ NATIONALE  
ET DU DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE**  
Département des statistiques, des études et de la documentation

### **Exposé de synthèse**

Dans le cadre de la mise en place des services centraux du nouveau Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, a été créé un Département des statistiques, des études et de la documentation.

Ses fonctions, transversales, le conduisent à gérer les statistiques qui relevaient auparavant de services et de ministères distincts : on peut citer les statistiques anciennement suivies par le Ministère de l'intérieur (titres de séjour, éloignement), par le Ministère des affaires étrangères (visas), par le Ministère du travail (autorisations de travail, acquisitions de nationalité), par l'OFPRA (asile) et par l'ANAEM (visites médicales, contrats d'accueil et d'intégration).

A partir de ces différentes sources administratives, qu'il convient dans un premier temps de cartographier, l'objectif est de réaliser un système intégré de données statistiques sur les étrangers.

L'optique est la création d'un entrepôt de données (« datawarehouse »), avec la mise en place d'un dictionnaire de données statistiques sur les étrangers (création d'un « référentiel ») et d'un système d'extraction et d'apurement des données (« d'ETL - Extract-Transform-Load ») aux fins de « qualifier » les données.

### **Travaux nouveaux pour 2009**

Contribution à la fourniture annuelle des données demandées par Eurostat dans le cadre du nouveau règlement européen.

Suivi du projet de l'application GREGOIRE. La mise en service de cette nouvelle application devrait se faire dans le courant de l'année 2010.

### **Etudes en cours**

Le Département des statistiques, des études et de la documentation est associé aujourd'hui à trois études :

- 1 – L'enquête Logement 2006 (maîtrise d'ouvrage, INSEE).
- 2 – L'enquête « Trajectoires et Origines » (TeO) (maîtrise d'ouvrage, INSEE et INED).
- 3 – L'enquête « Parcours et profils des migrants récemment arrivés ou régularisés en France » (PPM) (maîtrise d'ouvrage, DREES).

### **Opérations répétitives**

Valorisation des statistiques issues de diverses sources administratives ; sommairement, il s'agit d'exploiter les sources suivantes :

- les visas,
- les autorisations de travail,
- les délivrances de titres de séjour,
- les accès à la nationalité,
- les mesures d'éloignement.

A quoi il convient d'ajouter, le Ministère exerçant une tutelle sur l'OFPRA et sur l'ANAEM, les statistiques sur l'asile, sur les visites médicales auxquelles peuvent être soumis les étrangers et sur les contrats d'accueil et d'intégration.

### **Diffusion des travaux**

#### Mise en service d'un site Intranet/Internet de diffusion des statistiques et des études

Diffusion en direction du grand public ; mais aussi mise à disposition de données statistiques à l'usage des différentes administrations intéressées, et en particulier des préfetures et des directions départementales du travail.

Différents types de document seront proposés : tableaux statistiques, diverses données statistiques agrémentées de commentaires, de façon à assurer une fonction d'annuaire statistique, études (avec un accent mis sur des études courtes du style « 4 pages »).

#### Contribution à l'élaboration du rapport au Parlement

Le Département des statistiques, des études et de la documentation fournit les données statistiques et son expertise pour l'élaboration du rapport au Parlement, prévu par le Code des étrangers (CESEDA) dans son article L. 111-10.